Saint Aubin d'Aubigné

Mai
Juin
2017

197

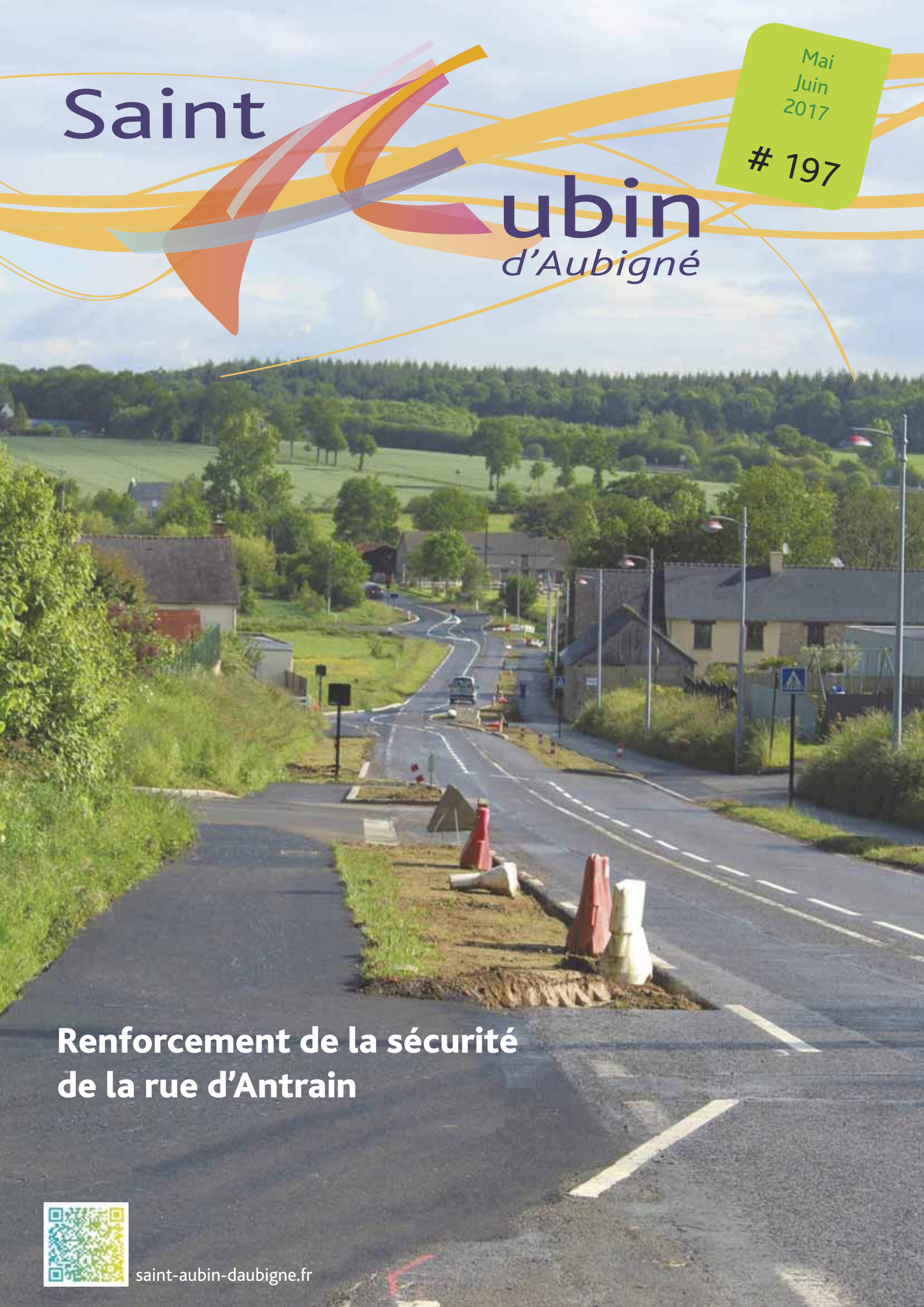

Renforcement de la sécurité de la rue d'Antrain

saint-aubin-daubigne.fr

Sommaire

VIE COMMUNALE 04 à 17

04 Finances communales
Le compte administratif 2016
Le budget primitif principal 2017
Le Débat d'orientations budgétaires

10 Infos élections

10 Social
L'inauguration des locaux du service passerelle de l'EDEFS 35
L'inauguration des locaux du CMP Adultes

12 Qualité de vie
Les jardins partagés, ce sont des jardins extraordinaires !
Démarrage de l'atelier jardinage du CMP adultes aux jardins partagés
Sécurisation de l'enrochement du ruisseau du Bois de Chinsève
Signature de la charte régionale d'entretien des espaces communaux
Aires de jeux : trois sites vont être aménagés en juin

16 Aménagement / Travaux / Sécurisation
Les travaux de sécurisation de la rue d'Antrain
Sécurisation du carrefour RD 175-RD 25

17 Entreprendre
Une histoire, un territoire, la CUMA Les Versants de l'Illet
six décennies d'entraide
Soutien au mouvement des chirurgiens-dentistes

ENFANCE JEUNESSE / 18 à 19
Le numérique dans les écoles publiques Paul Gauguin
L'ALSH d'Andouillé Neuville

EDUCATION / 20 à 21
Groupe scolaire Paul Gauguin
Ecole notre Dame de Bon Secours
Collège Saint Michel

23 Expression des groupes

INFOS EN BREF 24

VIE ARTISTIQUE / 26

ASSOCIATIONS /CULTURE 27 à 32

Bibliothèque municipale
6ème Sens 2017, les 16 et 17 juin
Les 24 h du Mans du TMC35
Crêtes et Vallées
Judo : les minimes au championnat départemental
Tir à l'arc : Jean-Michel Lecoq dans le top 10 bretagne
OCAVI
Fnath : L'entraide des accidentés du travail et des handicapés
Infos pratiques
Classes 7
Saint Aubin Plage

AGENDA 33

ST AUBIN EN IMAGES 34 à 35

Etat civil

Naissances

Ethan, Alain, Victor Duhamel Marty
11, rue des Métairies
Le 30 mars 2017

Ali Chraibi Kaadoud
3, rue de la Cerclière
Le 31 mars 2017

Nora, Chraibi Kaadoud
3, rue de la Cerclière
Le 31 mars 2017

Alice, Claire, Marie Perrigault
au lieu-dit « La Chaise »
Le 3 avril 2017

Rafaël, Marin, Ludovic Colcanap
5, rue Robert Surcouf
Le 13 avril 2017

Irina Kostic
3 bis, rue de l'Etang
Le 20 avril 2017

Eva, Manon, Jade Guile
18, rue de Douvelles
Le 28 avril 2017

Louis, Damien, Clément Mahé
6, rue de Cézembre
Le 3 mai 2017

Maël, Mickaël, Louka Hubert
6 au lieu-dit « La Coutancière »
Le 4 mai 2017

Margaux, Stéphanie, Eugénie Barbier
7, rue de Bréhat
Le 14 mai 2017

Alice, Marie Cajat
6 au lieu-dit
« Manoir de la Gavouyère »
Le 22 mai 2017

Décès

Stéphanie, Michèle, Régine Le Bail
45 ans
25 rue des Courtils
Le 31 mai 2017

Saint Aubin Infos - Bimestriel d'information
Mairie
4 place de la mairie - 35250 Saint Aubin d'Aubigné
Tél. 02 99 55 20 23 - Fax 02 99 55 27 83 - mairie@saint-aubin-daubigne.fr

Directeur de la publication :
Jacques Richard

Comité de rédaction :
Christian Dumilieu, Elisabeth Marques, Carole Pilon, Jacques Richard et Florence Rivard

Ont participé à ce numéro :
associations, Centre Hospitalier Guillaume Régnier, CMP adultes, Michel Daudibon, Département d'Ille et Vilaine, Christian Dumilieu, EDEFS 35, établissements scolaires, Audrey Fernandez, Galerie Les Arts d'Ille, gendarmerie départementale d'Ille-et-Vilaine, Julien Jounier, Elisabeth Marquès, Gérard Perrigault, Anne-Marie Perrin, Préfecture d'Ille-et-Vilaine, Astrid Radigue, Jacques Richard, Florence Rivard, SBVII, Sébastien Tostivint et Val d'Ille-Aubigné..

Photographies et illustrations :
architectes Didier Le Borgne & associés et J. Allain, associations, bibliothèque municipale, Michel Daudibon, Département d'Ille-et-Vilaine, établissements scolaires, Galerie Les Arts d'Ille, mairie, Elisabeth Marquès, Ministère de l'Intérieur, Pixabay et Qualité Cité JEM Concept.
Photographie aérienne de la commune (pages 7 et 8) : Flyhd – www.flyhd.fr

Régie publicitaire :
Groupe éditions municipales de France
www.emf-editions.fr - contact@emf-editions.fr - T : 01 48 48 70 70

Conception et Impression :
LE COLIBRI IMPRIMEUR - Tél. 02 23 35 50 50
Imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement

Prochaine parution :
juillet-août 2017. Distribution début août. Le service communication vous remercie de faire parvenir vos informations à la mairie **jusqu'au 05 juillet 2017**.

le mot du maire

Chers concitoyens,

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 3 avril dernier, a voté le budget 2017.

Celui-ci a été construit, comme je l'ai évoqué à plusieurs reprises, dans un contexte de diminution des dotations, cumulé à des transferts de l'Etat non compensés (rythmes scolaires, permis de construire, normes accessibilité).

Pour notre commune la seule baisse de la Dotation Forfaitaire est de 26% par rapport à 2014.
Malgré cela, et comme nous nous y étions engagés lors des élections municipales, nous n'avons pas augmenté les taux des 3 taxes locales (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti) depuis 2014.

Ce maintien des taux est possible grâce à la réduction des dépenses engagée depuis 3 ans, sur toutes les rubriques où la commune est libre de ses actions. Cette maîtrise se fait sans baisser la qualité des services à la population. Au demeurant, pour participer à l'effort global, les élus (Maire et Adjoints) ont choisi de diminuer le montant de leurs indemnités de fonction.

Et contrairement à un peu plus de 40% des communes, l'enveloppe des subventions aux associations n'a pas été diminuée. Considérant les associations comme essentielles au dynamisme de la commune, nous avons voulu leur permettre de continuer à s'épanouir pleinement pour le bien-être de tous.
Au global, le montant de subventions aux associations, pour 2017, est de 51 405 €, soit 8.77% de plus qu'en 2016, y compris une subvention exceptionnelle de 5 000 € pour le Club Arlequin (1300 adhérents) pour fêter son cinquantenaire. A cela s'ajoute naturellement une mise à disposition de moyens (personnel communal, locaux, matériel, terrains, éclairage, chauffage).

En 2017 comme pour les années à suivre de ce mandat, tous nos efforts seront orientés vers la maîtrise de nos budgets, tout en maintenant, à Saint Aubin, la qualité de vie et un rythme de développement harmonieux.

Certains critiquent une perte d'influence de notre commune. Je leur rappellerai que le décret qui dresse la nouvelle carte des cantons, et qui raye Saint Aubin d'Aubigné des chefs de lieu de canton, date de février 2014, donc avant notre élection. Aurions-nous réussi à empêcher ce redécoupage ? Nul ne le sait. En tout cas, nous n'avons jamais critiqué le manque d'action de la municipalité précédente sur ce point.

Quant au 7ème rang de ma vice-présidence au sein de la communauté de commune du Val d'Ille - Aubigné, en charge de l'habitat, du transport et de la mobilité, je rappellerai que ma fonction est restée la même, mais le périmètre et la superficie ont évolué (19 communes au lieu de 10).
Je regrette donc qu'au lieu de chercher l'unité et avoir une attitude plus constructive dans l'intérêt général, certains membres de l'opposition restent sur des rancœurs post-électorales.

Vous pouvez compter sur votre équipe de la majorité municipale pour que la commune poursuive son développement et joue pleinement son rôle de pôle de bassin de vie.
Dans ce cadre, le projet d'aménagement du centre-bourg vous sera présenté et proposé d'ici l'automne.

Jacques Richard
Maire de Saint Aubin d'Aubigné
Vice-président de la Communauté de communes
Val d'Ille-Aubigné

Finances communales :

le bilan 2016 et les perspectives pour 2017

Le débat d'orientations budgétaires (DOB) s'est tenu le 6 mars 2017. Lors du DOB, l'analyse financière rétrospective de 2013 à 2016, la prospective sur 2017 à 2022 et les projets de budget 2017 ont été présentés et débattus.

Le conseil du 3 avril a voté les budgets 2017 (communal, assainissement, énergies renouvelables).

Le débat d'orientations budgétaires et les délibérations des 6 mars et 3 avril sont consultables sur le site www.saint-aubin-daubigne.fr, en rubrique « Vie municipale », « Conseil Municipal » puis « Dernières délibérations » puis finances communales (Séance du 6 mars 2017).

N Le Compte Administratif 2016 (CA 2016)

Le compte administratif (CA) retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la collectivité, en fonctionnement comme en investissement. Il permet de dresser le résultat détaillé de la gestion annuelle.

La section de fonctionnement - CA 2016

	Budget primitif 2016 *(prévu)*	Compte administratif 2016 *(réalisé)*
Recettes	3 082 445 €	3 120 298 €
Dépenses	2 597 125 €	2 535 005 €

En 2016, les recettes sont plus importantes que prévu et les dépenses ont été réalisées à hauteur de 97.6 %.

La formation de l'épargne

Les recettes qui financent **les dépenses**

- Les services à la population *(restaurant scolaire, ALSH, périscolaire, maison des jeunes,...)* 314 835 €
- Les loyers 214 585 €
- La fiscalité locale *(taxes d'habitation et foncières)* 1 034 600 €
- Dotations et subventions *(Etat, CAF, Département, Pays d'Aubigné)* 1 556 278 €

- Dépenses courantes 778 641 €
- Personnel communal 1 447 410 €
- Subventions scolaires et associatives 232 377 €
- Intérêts de la dette 76 577 €

3 120 298 € — **2 535 005 €**

La différence entre les dépenses et les recettes de fonctionnement constitue l'épargne brute de la commune (585 293 €). L'épargne brute permet de financer les investissements.

La répartition des dépenses

(hors charges financières et bancaires)

La section d'investissement CA 2016

Les investissements 2016

Budget principal

Sécurisation de la rue du Château d'Eau

Environnement et cadre de vie : 210 080 €

Dont :

• Travaux

- Rue du château d'eau
- Renforcement de la Pilais (Affaissement)
- Rue du bas Thorial
- Travaux de voirie et accessibilité

• Espaces verts

• Etudes préalables : aménagement du centre-bourg, rue d'Antrain

EHPAD : rénovation et création d'une terrasse

Séniors : 585 700 €

Extension de l'EHPAD : 2ème phase de travaux

Projet de la nouvelle salle de sports

Enfance, jeunesse et sports : 96 540 €

• Début des études salle de sports

• Etude restaurant scolaire

• Travaux divers « Enfance, jeunesse et équipements sportifs »

Equipements informatiques à l'école élémentaire Paul Gauguin : classe mobile tablettes, tableau numérique interactif

Maintien du patrimoine 107 000 €

• Mobilier

• Equipements informatiques

• Rénovation et mise en accessibilité des bâtiments

• Matériels des services techniques

Budget assainissement

Extension de la station d'épuration (STEP)

857 300 €

2ème phase de l'extension

Maintien d'une forte capacité d'épargne et poursuite du désendettement

Un niveau d'épargne élevé

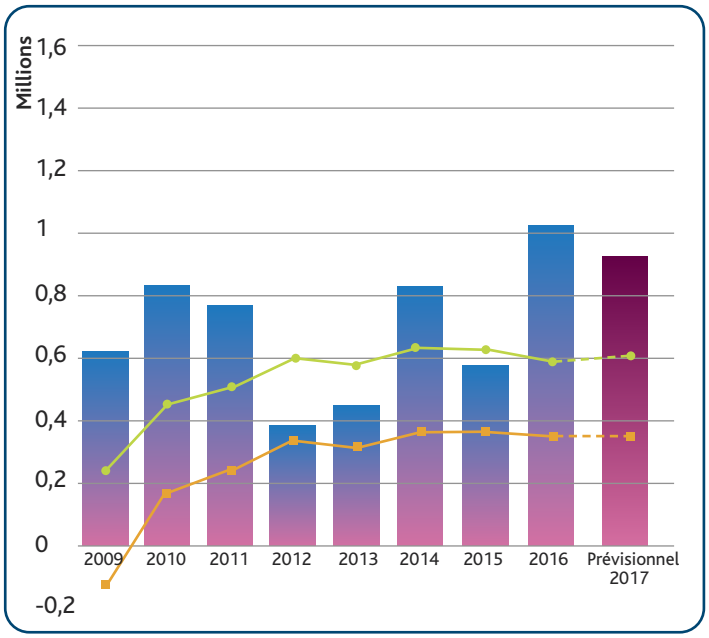

Épargne disponible = Épargne brute - remb. capital des emprunts

Un endettement faible

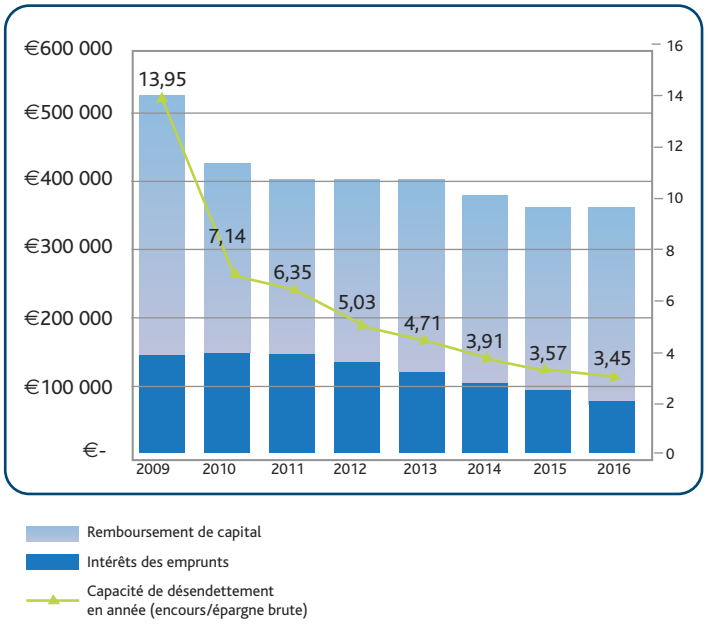

La capacité de désendettement de la commune est de 3.45 années à la fin de 2016. Cette durée est le temps que mettrait la commune à rembourser toutes ses dettes si elle y consacrait toute son épargne.

Ce faible niveau d'endettement permet à la ville de dégager des marges de manœuvre pour lancer de nouveaux investissements.

Le Budget Primitif principal 2017 (BP 2017)

Le 3 avril dernier, le budget primitif principal pour l'exercice 2017 a été adopté par 18 voix « Pour » sur les 23 sièges de l'assemblée délibérante.
Un budget communal :
- reflète les priorités de la politique municipale pour l'année
- détermine les grandes orientations de gestion.

Le budget 2017, comme ceux des trois années précédentes répond aux exigences principales suivantes :
- La maîtrise des dépenses pour faire face à la baisse des dotations de l'Etat.
- L'absence d'augmentation de la fiscalité locale municipale.
- Le maintien voire l'amélioration de la qualité des services apportés aux habitants.

Les dépenses réelles de fonctionnement prévues sont en augmentation de 3.13% et les recettes réelles en augmentation de 3.81% (de budget à budget).

Ces montants votés représentent le niveau maximum de dépenses qui pourront être faits et une estimation minimale des recettes escomptées.

La section de fonctionnement - BP 2017

La fiscalité directe locale

Dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat, l'équipe municipale, ne voulant pas augmenter les impôts des habitants, a décidé de porter ses efforts sur la maîtrise des dépenses.

Stabilité des taux d'imposition communaux

Conformément à ses engagements, la municipalité a voté en faveur du maintien des taux d'imposition, comme en 2014, 2015 et 2016. Les taux d'imposition des taxes locales directes ont été votés à l'identique par 19 voix « Pour » : taxe habitation : 16%, taxe foncier bâti : 17,5% et taxe foncier non bâti : 42%.

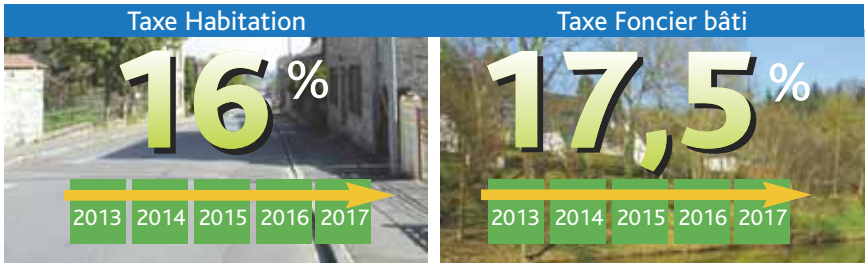

Maintien des taux d'abattement pour alléger la charge de l'impôt direct local

Les communes peuvent accorder des allégements en modifiant la base de l'imposition par le jeu des abattements. Ces abattements réduisent la base d'imposition et donc la contribution du contribuable.
Les taux d'abattement votés annuellement sont maintenus depuis 2014 :
Le taux d'abattement général à la base de la valeur locative moyenne est inchangé à 5%.
Le taux de l'abattement obligatoire pour charges de famille est de 15% pour chacune des deux premières personnes à charge et de 20% pour chacune des personnes à partir de la 3e personne à charge.

La fiscalité intercommunale évolue

Les intercommunalités du Pays d'Aubigné (CCPA) et du Val d'Ille (CCVI) n'avaient pas, en 2016, les mêmes taux d'imposition. La loi oblige la nouvelle intercommunalité Val d'Ille-Aubigné (CCVIA) à définir ses propres taux.
Le conseil communautaire du 11 avril 2017, après analyse détaillée des impacts, a voté les nouveaux taux. Ils seront totalement appliqués en 2019 - voir tableau ci-dessous.
L'harmonisation des taux se fera progressivement sur 3 ans pour atteindre les taux 2019.

Taux d'imposition %	CCVI 2016	CCPA 2016	CCVIA 2019	Ecart
Taxe d'habitation	10.66	11.97	11.14	baisse de 0.83
Taxes foncières	3.00	1.97	2.41	augmentation de 0.44
Taxe foncier non bâti	2.08	4.82	3.42	baisse de 1.40

Les impacts en € seront limités car les 2 intercommunalités avaient des taux proches en TH et TF.

Dépenses réelles **2 678 290 €**	**Recettes** réelles **3 200 030 €**
Dépenses totales avec opérations d'ordre **3 240 030 €**	Recettes totales avec opérations d'ordre **3 240 030 €**

La baisse des dotations de l'Etat

Comme toutes les communes, Saint Aubin d'Aubigné est concernée par la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée aux communes par l'Etat. Notre dotation forfaitaire baisse de 20 338€ en 2017. Elle avait baissé de 54 211€ en 2016, 50 860 € en 2015 et 18 827 en 2014. Cette baisse est partiellement compensée par l'augmentation de Dotation de Solidarité Rurale et la Dotation Nationale de Péréquation.

La maîtrise des charges à caractère général

Les charges à caractère général regroupent essentiellement les fluides (eau, énergie), les dépenses alimentaires pour le restaurant scolaire, les fournitures de petit équipement, les fournitures scolaires, l'entretien des bâtiments, des espaces verts, de la voirie et des réseaux, les contrats de maintenance, les primes d'assurance, les frais de télécommunication, les publications et les réceptions...
Les crédits prévus au chapitre des charges à caractère général au BP 2017 sont de 661 140 €, en augmentation de 2,78% par rapport au budget 2016 qui étaient de 643 280 €.

Augmentation des charges de personnel

Le budget 2017 prévoit une hausse de 5.84% des charges de personnel.
Cette forte augmentation n'est pas cohérente avec la hausse générale des recettes du budget et ne peut pas constituer une valeur admissible sur plusieurs années.
Malgré cela, le budget 2017 est à effectif constant.

Evolution des dépenses - principales rubriques

La majorité des charges supplémentaires (35100 €) est liée à l'application de décisions nationales :
- revalorisations du point d'indice, des parcours professionnels, des grilles de salaire, ...,
- évenements exceptionnels (recensement, élections,) qui seront partiellement remboursés par l'Etat.

Les autres évolutions (24650 €) relèvent de la responsabilité communale :
- ouverture élargie de l'ALSH, mouvements de personnel à effectifs constants, ... ,
- avancements de carrière, revalorisation du ticket restaurant.

Qualité des services à la population

L'équipe municipale reste très attachée à fournir à la population une offre de services large et de qualité.
Ces services sont tous assurés par des agents municipaux sans aucun recours à la sous-traitance ce qui nous semble essentiel pour la qualité proposée. La forte augmentation de la population depuis de nombreuses années et largement confirmée lors du recensement de ce début d'année, impose, de façon régulière de repenser les organisations pour permettre à tous, habitants et usagers de Saint Aubin, d'y avoir accès.

Ce choix de services nombreux et de qualité impose des contraintes financières que l'équipe municipale assume. Il est essentiel pour la qualité de vie des Saints Aubinois et ainsi pour l'attractivité et le développement de la commune.

La section d'investissement - BP 2017

Le montant des investissements en 2017 s'élève à 997 039 € auquel s'ajoutent le remboursement des emprunts en cours et les opérations d'ordre*, ce qui fait un total d'investissement de 2 639 993 €.

** les opérations d'ordre sont des transferts entre les sections de fonctionnement et d'investissement, comme par exemple les amortissements*

Budget principal

Transports et voirie

Etudes d'aménagement du centre bourg

Poursuite des études engagées en 2016
Montant pour la poursuite des études : 42 588 € TTC

Rue Jean Huet

Réfection de la chaussée, aménagement de trottoirs, raccordement à la rue de Chasné, raccordement au boulevard du Stade par un rond-point.
Montant prévu : 135 000 € TTC

Aménagement de sécurisation de la rue d'Antrain (Pilais)

Rétrécissement de la chaussée, création de chicanes, cheminements piétons et voie cyclable, espaces verts
Coût des travaux : 120 000 € TTC
L'opération bénéficie d'une subvention de l'Etat plafonnée à 22 933 €.

Séniors

Extension de l'EHPAD

Fin des travaux engagés en 2015
Montant des travaux en 2017 : 167 370 €

Enfance, jeunesse et sports

Nouvelle salle de sports

Poursuite des études engagées en 2016
Montant plafond pour la poursuite des études en 2017 :
49 210 € TTC
Plusieurs demandes de subventions sont en cours.

Etude de l'extension du restaurant scolaire et de la cuisine

Montant des études sur 2017 : 15 000 € TTC

Aires de jeux
Le remplacement et la création de nouveaux jeux pour enfants sont prévus en 2017
Montant des travaux : 40 000 € TTC
Une subvention de 10 000 € sera versée par le biais de la réserve parlementaire sénatoriale.

Maintien du patrimoine bâti

(Plafonné à 325 449 € au global)
268 689 € :
- Rénovation et mise en accessibilité des bâtiments, de la voirie. Travaux d'espaces verts.
- Acquisition ou renouvellement d'équipements, véhicule, mobilier ou matériel informatique.
- Eglise : Travaux de sécurisation et de maçonnerie : 56 760 €

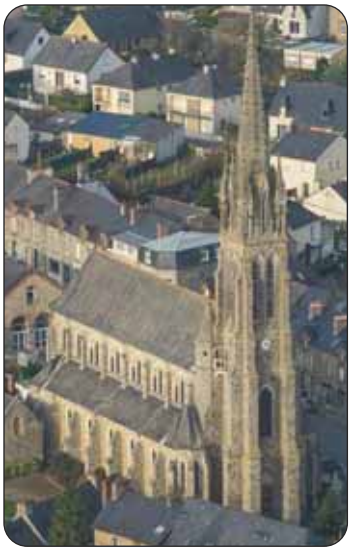

Budget Assainissement

Assainissement et réseaux

Station d'épuration (STEP)
Poursuite et fin des travaux d'extension
Montant : 198 482 €

Réseaux eaux usées et eaux pluviales
Une étude générale sur l'état des réseaux, notamment en centre-ville sera engagée en 2017.

Débat d'Orientations Budgétaires (DOB)
plan pluriannuel d'investissement

Lors du débat d'orientations budgétaires du 6 mars 2017, le conseil municipal a confirmé les priorités d'investissement pour les équipements communaux.
Les deux projets principaux restent :
- la construction d'une salle omnisports,
- l'aménagement du centre-bourg.

Construction d'une salle omnisports

L'année 2017 sera consacrée à la poursuite et la fin des études -montant inscrit : 49211 €.
Pour rappel, cette salle est destinée à répondre aux besoins croissants des associations, des collèges et des écoles. Elle comprendra une salle multisports avec gradins, pouvant accueillir des entraînements et des compétitions de niveau régional, un dojo et une salle de danse et de gymnastique.

La définition exacte de la salle et le début des travaux sont conditionnés par l'enveloppe des subventions accordées.
Les travaux pourraient commencer en 2018 pour une livraison mi 2019.

La salle omnisports en quelques chiffres
Surface : 2 390 m² (y compris tranche conditionnelle)
Implantation : boulevard du stade
Coût estimé : 2 995 070 € HT y compris aménagements extérieurs
Subventions sollicitées :
- montant accordé par la Région via le Pays de Rennes dans le cadre du partenariat Europe-Région-Pays : 317000 €,
- demande déposée auprès du Département via la Communauté de communes : 600000 €,
- demande déposée pour un fond de concours de la Communauté de communes : 600000 €,
- autres demandes déposées pour lesquelles les montants ne sont pas prédéfinis
  - auprès de l'Etat dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux,
  - auprès de l'Etat dans le cadre du fond de soutien à l'investissement local,
  - auprès de la Région via la Communauté de communes dans le cadre des fonds européens LEADER.

Aménagement du centre-bourg

L'année 2017 sera consacrée à la poursuite et la fin des études - montant inscrit : 42588 €

Pour rappel, les objectifs poursuivis sont :
- l'attractivité du centre-bourg (patrimoine, commerces),
- la sécurisation des circulations (piétons, vélos, voitures),
- l'accessibilité,
- la qualité environnementale,
- la cohérence d'ensemble (continuités des circulations et des aspects) entre le centre, les nouveaux quartiers ouest, les rues de Rennes et de Chasné, et les aménagements précédents du début de la rue d'Antrain.

Le périmètre confirmé lors du débat d'orientations budgétaires concerne une première phase d'aménagement centrée autour de l'église (haut des rues de Rennes et de Chasné, début de la rue de Saint Médard, abords de l'église, place du Marché).

Coût estimatif des travaux de la 1ère phase : 816 083 € HT
Subventions : peu de possibilités, les aménagements de bourg de la taille de Saint Aubin d'Aubigné sont à priori, très peu subventionnés.
Planning prévisionnel : début des travaux en 2019, et analyses des réseaux d'eaux usées et pluviales en 2017, pour travaux éventuels préalables à l'aménagement du centre-bourg.

Visuel à l'envers à la demande de l'annonceur

Infos élections Déroulement des élections législatives

Les élections législatives se déroulent dans trois bureaux situés dans les salles communales Bons Secours au 7 rue de Chasné. Le bureau de vote N°1 est accessible aux personnes handicapées qui peuvent ensuite circuler vers leur bureau de vote. Pour voter, il faudra vous munir de votre carte d'électeur (la présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire) et d'une pièce d'identité avec photo.
Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :
- Carte nationale d'identité (valide ou périmée)
- Passeport (valide ou périmé)
- Permis de conduire (valide)
- Carte vitale avec photo (valide)
- Carte de famille nombreuse (valide) délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (valide)
- Livret de circulation (valide)
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore (valide)
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires (valide)
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo (valide)
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (valide)
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire (valide)

Le premier tour du scrutin des élections législatives aura lieu **dimanche 11 juin 2017**. Le scrutin sera ouvert à **8 heures et clos à 18 heures**. Le second tour du scrutin des élections présidentielles aura lieu CMP Adultes
Le Triskell
14, rue de Chasné
35250 Saint Aubin d'Aubigné
Tél. : 02 22 51 41 31
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
En dehors de ces horaires, contacter le CHGR au 02 99 33 39 00 **dimanche 18 juin 2017** selon les mêmes modalités. Saint Aubin d'Aubigné fait partie de la 6e circonscription.

Social

Inauguration de deux sites le mardi 4 avril 2017

- le Centre Médico Psychologique Adultes du Centre Hospitalier Guillaume Régnier
- le Service passerelle de l'Établissement Départemental d'Éducation, de Formation et de Soins 35

Les inaugurations des nouveaux locaux du CMP Adultes et du service passerelle l'EDEFS35 se sont déroulées mardi 4 avril 2017 en présence de nombreuses personnalités : Anne-Françoise Courteille, 1ère vice-présidente du Conseil départemental déléguée aux solidarités, aux personnes âgées et au handicap, présidente du Conseil de surveillance du Centre hospitalier Guillaume-Régnier et vice-présidente de l'EDEFS 35, Bernard Garin, directeur du Centre hospitalier Guillaume-Régnier, le docteur Alexis Roubini, chef du pôle G07/FIHP, des membres de l'Agence Régionale de Santé Bretagne, Jean-Pierre Rault, directeur général des Établissements Publics Hospitaliers pour l'EDEFS 35, Delphine Le Port, directrice de l'EDEFS 35, Gilles Wallet, principal du collège Amand Brionne, Aymar de Gouvion Saint-Cyr, conseiller départemental d'Ille-et-Vilaine, Laëtitia Meignan conseillère départemental d'Ille-et-Vilaine et des élus du Conseil municipal.

Accueil des personnalités en salle du conseil puis allocutions. De g à d : Laëtitia Meignan, Aymar de Gouvion Saint-Cyr, Jean-Pierre Rault, Jacques Richard, Anne-Françoise Courteille, Bernard Garin et le docteur Alexis Roubini

L'inauguration des locaux du service passerelle de l'EDEFS 35

L'implantation à Saint Aubin d'Aubigné de l'unité du service passerelle de l'EDEFS 35 (l'Établissement Départemental d'Éducation, de Formation et de Soins 35) a nécessité la réalisation de travaux et d'aménagements du bâtiment situé 28, rue de Chasné. Le maire, Jacques Richard, lors de son discours, a rappelé, l'obligation de « *respecter la réglementation et les normes de sécurité et d'accessibilité* ». Il s'est félicité de l'installation de ce service passerelle de l'EDEFS, « *dispositif en lien avec le collège Amand Brionne qui constitue une nouvelle approche visant à accompagner les jeunes en situation de handicap et dans le cadre scolaire* ». Anne-Françoise Courteille a souligné l'importance de cette classe spécifique reliée au collège, appelé l'inclusion : « *On est dans la démarche de réponse accompagnée pour tous. Le Département d'Ille-et-Vilaine est département pionnier pour ce dispositif de réponse accompagnée pour tous. C'est un processus d'intégration, d'inclusion et de mobilisation de tous les acteurs sur une démarche plus territorialisée. Voilà une illustration à travers l'inauguration de cette classe passerelle, qui va avoir vocation à accompagner les jeunes qui sont en fragilité pour réussir au mieux leur parcours scolaire* ». Ce service

Après la visite du bâtiment de l'EDEFS 35, Jacques Richard a coupé et distribué le ruban tricolore aux personnalités présentes

EDEFS35 - Service Passerelle IME
28, rue de Chasné
35250 Saint Aubin d'Aubigné

passerelle propose à une quinzaine d'adolescents âgés de 12 à 16 ans un accompagnement éducatif, thérapeutique et pédagogique au plus près de leur environnement et notamment de leur domicile. Cette implantation sur la commune s'est construite en lien étroit avec le collège public Amand Brionne au sein duquel le service dispose d'un espace classe destiné à accueillir tous les matins ces jeunes en situation de handicap accompagnés d'une enseignante spécialisée et d'un personnel éducatif de l'EDEFS. Jean-Pierre Rault explique le choix de l'implantation de ce service passerelle sur la commune : « *Notre implantation ici à Saint Aubin d'Aubigné marque cette volonté que nous avons de nous engager dans la territorialisation de nos actions. Nous sommes là, grâce à vous, pour construire l'action médico-sociale de demain. Ce modèle que nous construisons ici va être amené à se dupliquer. Dès la rentrée de septembre nous allons mettre en place un dispositif similaire sur la région de Bain de Bretagne* ».

L'EDEFS35 au 28 rue de Chasné

L'inauguration des locaux du CMP Adultes

Le Centre Médico-Psychologique (CMP) de Saint Aubin d'Aubigné est une structure ambulatoire gérée par le Pôle de Psychiatrie Adulte G07*/FIHP du Centre Hospitalier Guillaume Régnier de Rennes. Il s'agit d'une unité de coordination et d'accueil qui organise des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'interventions à domicile en psychiatrie. Afin d'améliorer la qualité et les conditions d'accueil des usagers, le CMP/CATTP *(Centre d'Activités Thérapeutiques à Temps Partiel)* de psychiatrie adulte de Saint Aubin d'Aubigné a déménagé dans de nouveaux locaux suite à un partenariat avec la commune et avec l'EDEFS 35. Ces nouveaux locaux situés au 14 rue de Chasné implantés au cœur de la cité offrent de meilleures conditions d'accueil et ainsi répondent aux enjeux : développement des alternatives à l'hospitalisation temps plein, amélioration de la qualité d'accueil des personnes en soin, renforcement des coopérations avec les acteurs du médico-social et inscription dans la vie de la commune. Jacques Richard a précisé : « *Depuis de nombreuses années, le CMP adultes occupait le bâtiment situé au 28, rue de Chasné, les locaux étaient devenus trop étroits et inadaptés. La psychiatrie et la santé mentale constituent un enjeu majeur de santé publique et il était important pour nous de trouver une solution afin de maintenir ce service public en milieu rural et répondre ainsi à la demande des patients. Pour mener à bien ce projet, nous avons cherché ensemble les moyens de maintenir ce CMP pivot* ». Anne-Françoise Courteille a salué l'implication de la municipalité par rapport à la santé des administrés : « *Monsieur le maire, vous avez évoqué les services en milieu rural, le maintien des services, l'accessibilité aux services. Ce sont des valeurs qui me tiennent à cœur au niveau du Département pour faire en sorte que les services soient accessibles le plus possible sur l'ensemble du Département* ». Elle a souligné le nécessaire décloisonnement possible grâce au partenariat entre élus, institutions, professionnels de soins, du social et du médico-social. « *80% des personnes qui sont suivies par l'hôpital Guillaume-Régnier sont suivies en ambulatoire. Ce sont 80% des personnes suivies par le centre hospitalier qui ne sont pas à l'hôpital : c'est quand même énorme ! Et parmi ces 80 %, il y a même des personnes qui ne sont jamais hospitalisées. Donc cela veut dire que l'hôpital psychiatrique, ce ne sont pas uniquement des lits dans un établissement, c'est aussi cet accompagnement qui se fait sur les territoires.* ». Bernard Garin a également noté toute l'importance que revêt cette inauguration : « *La stratégie du Centre Hospitalier Guillaume Régnier, c'est de se développer vers l'ambulatoire, de limiter le plus possible les hospitalisations, c'est de soigner, de prendre en charge les patients au plus près du terrain. Le rayon d'action de Guillaume-Régnier, c'est toute l'Ille-et-Vilaine sauf Saint Malo, nous avons vraiment la volonté d'être partout dans les villes de moyenne importance* ». Le secteur de psychiatrie adultes G07 couvre un territoire de 30 000 habitants.

Après la visite du bâtiment du CMP adultes, Jacques Richard a coupé et distribué le ruban tricolore aux personnalités présentes

Sur ce secteur, en 2016, 780 patients ont été pris en charge sur le CMP de Saint Aubin d'Aubigné et 33 623 actes ambulatoires ont été réalisés. Bernard Garin se félicite de disposer sur la commune « *de locaux vraiment adaptés à une prise en charge individualisée de la souffrance psychique* ». Le docteur Alexis Roubini a également éprouvé la satisfaction d'inaugurer ce CMP pivot du pôle G07 et de rappeler que « *le délai entre la demande et le premier accueil au CMP est inférieur à 5 jours* ». Puis, Il a émis le souhait d'une future création d'un conseil local de santé mentale afin de faire participer élus et citoyens à la santé mentale. Ce concept de conseil local de santé mentale existe déjà à Rennes et à Saint Malo.

**Territoire G07 : Lanrigan, Dingé, Guipel, Montreuil/Ille, Aubigné, Feins, Sens de Bretagne, Andouillé Neuville, Romazy, Vieux Vy Sur Couesnon, Gahard, Saint Aubin d'Aubigné, Mouazé, Saint Médard sur Ille, Saint Germain sur Ille, Chevaigné, Betton, Saint Sulpice la Forêt et Saint Grégoire.*

Le CMP adultes au 14 rue de Chasné

CMP Adultes
Le Triskell
14, rue de Chasné
35250 Saint Aubin d'Aubigné
Tél. : 02 22 51 41 31
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
En dehors de ces horaires, contacter le CHGR au :
02 99 33 39 00

Nouvelle parcelle : préparation, clôture, escalier et portail.

Les jardins partagés...

ce sont des jardins extraordinaires !

L'association Les Jardins d'Antan se compose de 17 adhérents. Situé au bout de la rue de Chasné, pas très loin du lavoir, le site des jardins partagés comporte 20 parcelles de 30 à 50 m² mises à la disposition par la commune. A la demande des Jardins d'Antan et du CMP adultes, Gérard Perrigault, adjoint au maire, a labouré et préparé 400 m² de terrain pour créer six parcelles supplémentaires en bordure des jardins actuels. Les services techniques municipaux ont réalisé la clôture. Les Jardins d'Antan se sont occupés de la taille des arbres entre les jardins actuels et les nouvelles parcelles et ils se chargent de poser un drain afin de rendre moins humide la nouvelle partie. Trait d'union avec les actuels jardins, l'escalier et le portail ont été réalisés par l'association avec des palettes et du gravier.

L'association privilégie les pratiques respectueuses de l'environnement. L'utilisation de produit phytosanitaire n'est pas autorisée. Seuls produits utilisés : la bouillie bordelaise et l'anti-limace biologique. Cette année, le froid a fait des dégâts avec un kiwi et des semis sous serre gelés. Autre aléa climatique : la pluie se fait attendre avec impatience. Mais en ce moment on peut toutefois voir pousser dans les jardins partagés des pommes de terre, des petits pois, des salades et des semis en pleine terre (betteraves, oignons, échalotes, poireaux) ou sous serre (courgettes, courges, tomates, pâtissons).

Sur le salon de jardin, en cours de création par les Jardins d'Antan: André Levrelle, vice-président ; Louisette Bleuse, présidente ; Georges Bleuse, en charge du matériel.

C'est un lieu plein de découvertes : des coins dédiés aux herbes aromatiques : menthe, ciboulette, persil, cerfeuil, thym, aneth et aussi oseille, céleri ..., un hôtel à insectes, des composteurs, une serre.

Les Jardins d'Antan, c'est bien plus qu'un lieu de jardinage, c'est un espace pour favoriser l'entraide, les échanges de savoir-faire et de bonnes pratiques, les rencontres, les projets et les manifestations conviviales.

L'association les Jardins d'Antan propose des activités variées en commun, favorisant les liens entre jardiniers : journée de désherbage des allées à la binette, soupe de potirons, barbecue, bourse aux plantes (dimanche 22 octobre 2017, de 9h à 16h), ramassage et grillage de châtaignes, création d'un bassin, réalisation d'un deuxième hôtel à insectes et fabrication d'un salon de jardin en palettes.

Nouvelle parcelle : plantations lors de l'atelier jardinage

Démarrage de l'atelier jardinage du CMP adultes aux jardins partagés

Le Centre Médico-Psychologique (CMP) de Saint Aubin d'Aubigné organise des activités thérapeutiques pour les patients. Il vient de réaliser un partenariat avec l'association Les Jardins d'Antan, rendu possible par la création de nouvelles parcelles. Géraldine Riaux et Christophe Pitt, infirmiers, sont en charge des animations et activités aux jardins partagés. Auparavant l'activité se déroulait au CMP sur une parcelle de 9 m².

Christophe Pitt précise : « C'était tout petit, entre nous. Là on peut avoir des conseils de jardiniers experts. C'est notre première année sur une parcelle aussi grande de 50 m². On expérimente ! ».
Tous les jeudis matin, le groupe de six personnes se retrouve autour d'un café et discute pour savoir ce qui sera fait dans la matinée aux jardins partagés. Pour cette première matinée sur le site, les jardiniers plantent des courgettes, des pommes de terre et des semis de betteraves. Ils ont en projet de construire un châssis pour planter leurs tomates.
Thérèse apprécie l'activité.
Jean-Claude a perdu l'habitude de jardiner mais remarque : « Ici on travaille en équipe, donc cela nous aide. Deux heures c'est juste, mais on prend l'air ! ».
Serge pense aussi que l'activité est bénéfique : « Après des longues périodes difficiles, c'est une façon de reprendre confiance en soi à travers une activité comme celle-ci, qui est plus ludique que professionnelle. Cela permet de reprendre un peu ses marques et puis de se dire qu'avec un groupe, c'est plus facile que tout seul dans son coin. Cela recrée des liens, on est un petit groupe. On n'a pas tous le même avis, on est tous différents. Pendant ces deux heures là on prend un bon café et après on fait quelques plants. On ne va pas vite, on connait nos limites. On va doucement, mais on y va tout le temps et on a un bon guide avec nous, Christophe qui nous motive. ».
Laurent ajoute : « Le jardin c'est intéressant. Nous avons planté des courgettes, des betteraves ».

Géraldine Riaux est très satisfaite de ce nouveau partenariat : « Le CMP adhère à l'association les Jardins d'Antan qui va arroser le jardin lorsque nous ne sommes pas là. Il y a une entraide. On a été très bien accueillis. L'association a plein de projets : cet hiver, ils ont confectionné une soupe de potiron pour l'accueil d'élèves en école primaire ».

Sécurisation de l'enrochement du ruisseau du Bois de Chinsève

Les services techniques ont réalisé une cinquantaine de mètres de clôture pour sécuriser les abords de l'enrochement du ruisseau du Bois de Chinsève

16 des 23 communes du bassin versant de l'Ille et de l'Illet ont signé la charte régionale d'entretien des espaces communaux, vendredi 24 mars 2017

La charte régionale d'entretien des espaces communaux a pour objectif de maitriser les pollutions liées à l'utilisation de produits phytosanitaires. Cette démarche est pilotée par le Conseil régional de Bretagne, avec l'appui des quatre Conseils départementaux de Bretagne, de l'Agence de l'Eau et des services déconcentrés de l'Etat (DRAAF, DREAL…). La mise en œuvre localement est assurée par le Syndicat mixte du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet (SBVII). La charte est composée de cinq niveaux d'objectifs progressifs. Le niveau maximum, 5, correspond au « zéro phyto », c'est-à-dire la non utilisation de produit phytosanitaire pour l'entretien des voiries et espaces verts. Le 24 mars 2017, 16 des 23 communes du bassin versant de l'Ille et de l'Illet ont signé cette charte : elles s'engagent à changer leurs pratiques afin d'améliorer la qualité de l'eau. Actuellement, 10 des 23 communes du bassin versant de l'Ille et de Illet, sont en « zéro phyto ». Notre commune s'est inscrite dans cette démarche « zéro phyto » depuis 2013, avec la mise en place progressive de la gestion différenciée des espaces verts. Avec la signature de cette charte, il s'agit également de communiquer sur les efforts des collectivités, de sensibiliser les habitants autour de ces problématiques de qualité de l'eau. C'est une invitation pour que chacun change ses pratiques.

Les maires ont signé la charte régionale d'entretien des espaces communaux, vendredi 24 mars 2017, en salle du Conseil municipal, à Saint Aubin d'Aubigné

La commune s'engage pour la réduction d'usages des pesticides : en 2016, mise en place de la végétalisation du cimetière avec une partie engazonnée entre les monuments et un jardin champêtre

Aires de jeux :
trois sites vont être aménagés en juin

Fin juin 2016, la commune a démonté l'aire de jeux des Courtils qui n'était plus conforme aux exigences de sécurité. Une réunion publique d'informations et d'échanges s'est déroulée le 24 septembre 2016 avec les habitants, les professionnels de l'enfance, Josette Masson, adjointe à l'enfance jeunesse et Emmanuel Péran, adjoint aux bâtiments et aux infrastructures. Les élus et les services ont ensuite défini le projet aires de jeux.

Future structure de jeux des Courtils

Trois sites sont concernés :
- **les Courtils** (*emplacement de l'ancienne aire de jeux*) avec une structure de jeux pour les 2-12 ans, avec des activités qui permettent une séparation naturelle des enfants ;
- **l'étang communal** avec une structure de jeux pour les 2-6/8 ans ;
- **la ZAC du Chêne Romé** avec une structure de jeux à partir de 2 ans, projet réalisé en concertation avec la municipalité, financé et mis en place par la SADIV (*Société d'Aménagement et de Développement d'Ille et Vilaine*).

Concernant les aires de jeux des Courtils et de l'étang, le conseil municipal a retenu l'entreprise Qualité Cité JEM Concept pour un montant de 31 563 € HT et bénéficie d'une subvention de 10 000 € au titre de la réserve parlementaire de Madame la sénatrice Françoise Gatel. Pour ces deux aires de jeux, la matière de la structure porteuse est l'inox pour des questions de pérennité et d'entretien et la pose est réalisée par l'entreprise. Le sol des aires sera en gravillon roulé lavé et la zone sera délimitée par des rondins de bois. L'aire de l'étang sera clôturée, comme aux Chênes, par un grillage rigide. Cette clôture sera posée par les services municipaux. Les trois aires de jeux seront installées en juin et seront accessibles pour les vacances d'été.

Aire de jeux à l'étang : structure de jeux.

Aire de jeux à l'étang : un jeu à ressort 4 places pour des enfants de 2 à 7/8 ans

Aire de jeux de la ZAC du Chêne Romé : une structure Mega 4-14 ans, une structure bateau pour les petits, une structure à ressort à fleurs rouge et blanc.

Saint-Aubin d'Aubigné

6 rue des Ecoles
35250 Saint Aubin d'Aubigné

Tél. 02 99 55 20 41
Fax : 02 99 55 46 33

www.stmichelsaa.fr

col35.st-michel.st-aubin-aubigne@enseignement-catholique.bzh

ECOLE DE CONDUITE
C'Permis 35

Permis B · Conduite accompagnée
Conduite supervisée · Post-permis
Annulation / invalidation du permis
Pédagogie personnalisée
Stages intensifs de code
pendant les vacances scolaires

LE PERMIS A UN EURO PAR JOUR
Rigueur et bonne humeur !!

Gaëlle est heureuse de vous recevoir
4 rue d'Antrain - 35250 St Aubin d'Aubigné
06 63 47 15 09
09 82 21 17 02

cpermis35@bbox.fr www.cpermis35.com

GROUPAUTO TOP GARAGE

Garage Mathieu Even

Vente et Réparations
toutes marques
multimarque.fr

02 99 55 58 17

1 rue Laennec
ZA des 4 Chemins
35250 MOUAZÉ

even.mathieu@orange.fr
www.top-garage-even.com

Mathieu LORET
Notaire

17 bis, rue de Rennes
35250 SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ

Tél. 02 99 55 20 08
Fax 02 99 55 57 35

E-mail : mathieu.loret@notaires.fr
www.notaire-saintaubin.fr

Ouvert du Lundi au Vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
sur rendez-vous le Samedi
et en dehors de ces horaires

MAISONS EN/OU HORS LOTISSEMENT,
APPARTEMENTS, TERRAINS À BÂTIR

VENTE - ESTIMATION - CONSEILS

Aménagement / Travaux / Sécurisation

Les travaux de sécurisation de la rue d'Antrain se terminent

Le chantier d'aménagement de cette voie d'accès importante de Saint Aubin d'Aubigné est en phase d'achèvement. La largeur de la chaussée a été réduite à 5,50 mètres (7 mètres avant travaux), des chicanes ont été créées en forme de S et la continuité piétonne en enrobé a été créée du haut de la rue d'Antrain jusque dans le bas de la Pilais. Les travaux se poursuivent avec la réalisation du marquage au sol (passages pour piétons,...), la mise en place de la signalétique, la création d'espaces verts et l'implantation de noues aménagées en espaces verts.

Aménagement de la rue d'Antrain : continuité piétonne en enrobé

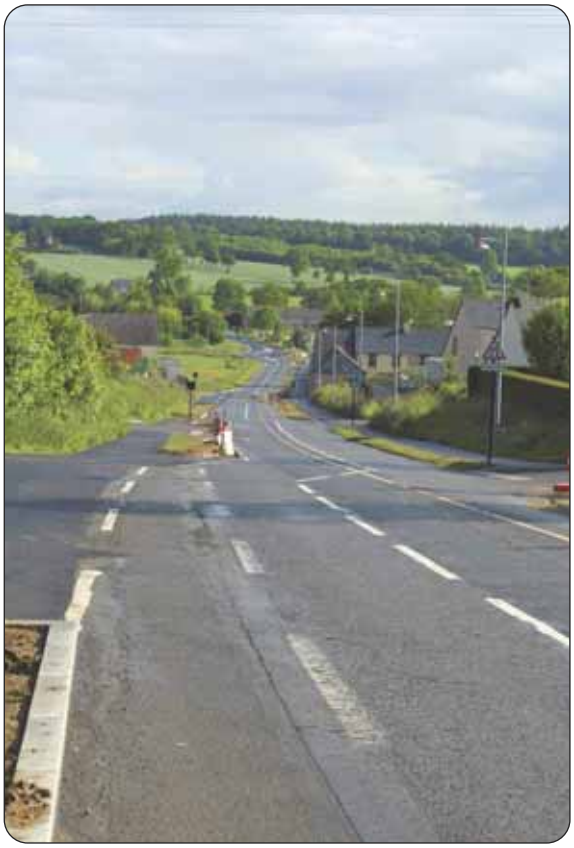

Aménagement de la rue d'Antrain : rétrécissement de la chaussée et chicanes

Sécurisation du carrefour RD 175-RD 25, communes de Chevaigné, Mouazé et Saint Aubin d'Aubigné

La route départementale n° 175, assurant la liaison entre Rennes et le Mont Saint Michel, connaît un trafic en augmentation. Les échanges aux intersections avec les RD 25 et 26 sont, par voie de conséquence, difficiles, voire accidentogènes notamment au droit de la RD 25.

Sécurisation du carrefour RD 175 – RD 25

Un giratoire provisoire a été mis en service fin octobre 2016. Un point a été fait sur le fonctionnement de ce giratoire (temps d'attente et ralentissements). La mise en place du giratoire provisoire favorise les usagers en provenance de Mouazé mais pénalise les usagers en provenance de Saint Aubin d'Aubigné (ralentissement pouvant aller jusqu'à 15 mn d'attente et 2 500 m de remontée de file).

Dans le cadre du projet de sécurisation des RD 175 et RD 25, le Conseil départemental d'Ille et Vilaine a retenu la solution d'un échangeur complet avec quatre bretelles assurant tous les mouvements.
- la création d'un ouvrage d'art (Passage Inférieur) supportant la 2x2 voies,
- la rectification du tracé de la RD 25 avec création d'un carrefour giratoire côté Mouazé et d'un carrefour en croix côté Saint Germain sur Ille,
- la rectification du tracé de la voie communale du Champ au Bouin,
- l'acquisition d'emprises complémentaires à hauteur d'environ 1,90 Ha.

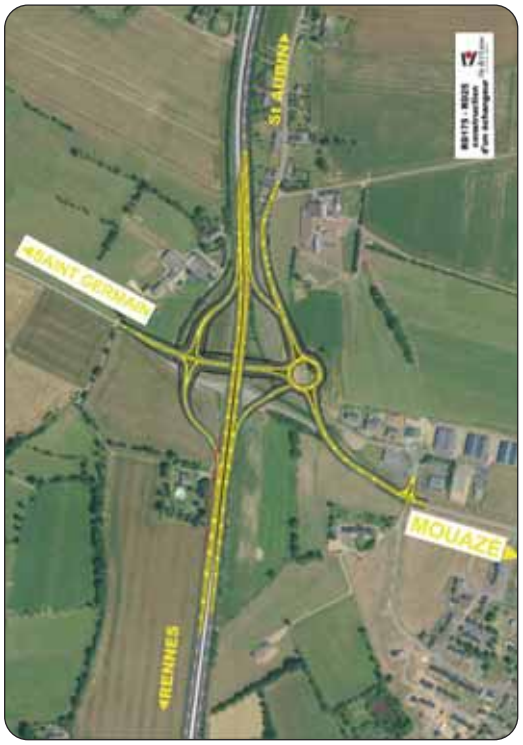

Solution retenue par le Conseil départemental d'Ille et Vilaine pour la sécurisation du carrefour RD 175 - RD 25

Une histoire, un territoire, la CUMA Les Versants de l'Illet, six décennies d'entraide…

1945 marque la fin de la seconde guerre mondiale. Le plan Marshall est mis en place, le pays entre dans une phase de reconstruction massive. L'agriculture, elle aussi va devoir se réorganiser pour subvenir aux besoins de la population. Dans les campagnes, des habitudes d'entraide entre voisins existent depuis toujours autour des travaux saisonniers souvent pénibles. L'apparition de nouvelles machines conduit le monde paysan à s'organiser de façon plus structuré, et notamment pour en faire l'acquisition. C'est la naissance des CUMA (*Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole*).

« Mars 1957… Ils étaient jeunes agriculteurs épris de progrès pour leurs familles et leurs exploitations face à une évolution qu'ils sentaient irréversible. Alors ils ont discuté, réfléchi, puis décidé qu'en se groupant pour acheter du gros matériel, ils pourraient mieux maîtriser l'avenir et vivre dans de meilleures conditions. C'est ainsi que fût fondée une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) le 13 mars 1957 » rappelle Marcel Bauvais à l'occasion des 30 ans de la Concorde.

Les 11 adhérents fondateurs, agriculteurs à Mouazé et Saint Aubin d'Aubigné, décident d'acheter une moissonneuse batteuse (24 000 anciens francs). A cette époque, l'évènement était de taille, une révolution ! Ce matériel était le premier d'une liste grandissante… Dans les années 60-70, en pleine révolution fourragère (*arrivée des premières ensileuses*) le groupe initial doit faire face à un surcroît d'adhésions. Pour répondre de façon cohérente aux services des adhérents, en 67 la CUMA est scindée en deux : La Concorde (Saint Aubin d'Aubigné) et l'Avenir (Mouazé). Un bon nombre de CUMA voit le jour dans les communes avoisinantes, tel Les Genêts (Saint Médard sur Ille). Les CUMA se développent, la Concorde accueille 4 nouveaux adhérents sous la présidence de Gérard Perrigault. Face à l'augmentation du coût du matériel et dans un souci de performance, l'Avenir et les Genêts fusionnent et deviennent CUMA de l'Aube en 2005. L'aventure continue, l'Aube et la Concorde se joignent autour d'un nouveau défi : l'emploi d'un salarié. En 2008, la CUMA Les Versants de l'Illet est créée. Aujourd'hui, nous sommes 38 adhérents, 1 salarié permanent, 2 saisonniers, les activités se sont diversifiées avec un parc de 107 matériels utilisés sur 4 communes et représentant près de 2 700 ha.

Face à une agriculture en mouvement perpétuel, la CUMA n'est pas seulement une extension de nos exploitations, c'est aussi la clé de voûte de l'emploi partagé. Une CUMA demeure tant qu'elle s'abreuve d'idées nouvelles en marge de progrès, et que ses adhérents s'emploient à faire bouger les lignes… C'est tout le dynamisme de ce groupe.

Pour ses 60 ans, la CUMA les Versants de l'Illet organise une journée d'animation le 2 septembre à la salle polyvalente, en collaboration avec le forum des associations et la municipalité. Cette journée d'anniversaire sera l'occasion de présenter au public nos activités. Sur place, présentation de matériels et nombreuses animations : tour de tracteur pour les enfants, parcours de poney, structure gonflable, voiture test-choc…

Venez nombreux !

Le Président, Franck Cintré

Les adhérents de la CUMA et leur famille.

Le 2 septembre 2017, la CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) **Les Versants de l'Illet fête ses 60 ans. A cette occasion, une journée d'animations et d'expositions est organisée. Ses adhérents sont heureux de vous accueillir de 9h à 17h à la salle polyvalente de Saint Aubin d'Aubigné en collaboration avec le forum des associations et la municipalité. Buvette et galettes-saucisses.**

Soutien au mouvement des chirurgiens-dentistes libéraux

pour la défense de la santé bucco-dentaire de nos citoyens

Jacques RICHARD, Maire de Saint Aubin d'Aubigné, apporte son soutien aux chirurgiens-dentistes de notre commune dans leur lutte pour faire annuler l'arbitrage inacceptable de M. Fragonard rendu en date du 6 mars 2017 à Mme la Ministre de la Santé. Il souhaite ainsi permettre aux syndicats représentatifs et à l'UNCAM de reprogrammer des négociations dans un cadre serein et apaisé, hors des pressions politiques et médiatiques.

Cette lettre de soutien a été vue et adoptée lors du Conseil municipal du 02 mai 2017. Il en va de la santé des concitoyens, de la pérennité de l'excellence médicale française et de la qualité de l'offre de soins dentaires sur notre commune.

Le numérique dans les écoles publiques Paul Gauguin

La municipalité investit pour offrir les meilleures conditions d'apprentissage et d'épanouissement aux élèves, d'enseignement aux équipes pédagogiques. L'équipement des écoles en outils numériques en est un bel exemple. Depuis 2014, la municipalité s'est engagée dans un programme d'investissement pluriannuel de lutte contre la fracture numérique en adéquation avec les attentes du personnel enseignant de l'école élémentaire Paul Gauguin.

Le numérique à l'école primaire

La commune a réalisé les investissements suivants : câblage pour avoir un accès Internet filaire dans chaque classe ; acquisition de deux classes mobiles de 15 ordinateurs portables en 2014 et 2015 ; solution de filtrage des contenus Internet ; installation d'un ordinateur et ses logiciels dans la bibliothèque pour gérer les prêts de livres de l'école.

En 2016, la commune a fait l'acquisition de deux séries de 5 tablettes numériques, de deux valises mobiles de 10 emplacements chacune, d'un ordinateur de gestion dédié à ces tablettes, de logiciels pour la supervision des tablettes et la gestion pédagogique. L'académie de Rennes a versé une subvention exceptionnelle de 4 000 € au bénéfice de la commune pour contribuer au financement de ces équipements numériques mobiles.

Début 2017, un TNI (Tableau Numérique Interactif) et un ordinateur portable de gestion ont été installés dans une classe. Le même équipement sera installé en cours d'année dans une autre classe. Le vidéoprojecteur mobile acheté en 2016 sera fixé au plafond. La commune souhaite également poursuivre l'équipement initié en 2016 en acquérant 10 nouvelles tablettes : l'école disposera alors de deux valises comportant chacune 10 tablettes numériques.

Tableau numérique interactif avec l'ordinateur de gestion

Le numérique à l'école maternelle

En 2016, la commune a fait l'acquisition d'une classe mobile de 6 ordinateurs portables et la valise adaptée à ces équipements sera installée en 2017. L'école maternelle a été câblée pour que chaque professeur dispose d'un accès au réseau filaire à Internet. Une imprimante couleur et un vidéoprojecteur mobile ont été installés en 2016 et une première tablette numérique afin d'évaluer son utilisation en maternelle.

Autre nouveauté numérique, le remplacement des copieurs réseau ; ils seront déployés en cours d'année en maternelle et élémentaire.

Le numérique au service de la pédagogie

Les enseignants ont intégré l'outil à leurs méthodes pédagogiques. Quel est leur constat ? Quels sont les bénéfices apportés par ces nouvelles pratiques ?

En élémentaire

Fanny Pierret, directrice de l'école élémentaire Paul Gauguin, souligne que « *les classes mobiles sont utilisés quasi-quotidiennement, que ce soit pour de la recherche en ligne, du traitement de texte, de l'entrainement via des sites interactifs... L'ensemble des domaines d'enseignement est concerné. Les tablettes étant arrivées plus récemment, seul les aspects "navigation", "entrainement" et appareil photographique/vidéo ont été utilisés à l'heure actuelle.*

Les classes mobiles permettent d'aborder un travail dans un même thème ou dans des domaines différents par petits groupes, avec des entrées dans les activités diverses et différenciées.
L'utilisation par les élèves peut s'opérer individuellement ou par groupe de 2/3 enfants. Il permet la mise en œuvre d'ateliers tournants et la prise en charge de groupe plus restreints d'élèves par l'enseignant.

Ces supports permettent aux élèves de mettre en œuvre un engagement personnel, un travail collaboratif, une expression de leur créativité ou créent de l'interactivité. La concentration est accrue face au support numérique.

Le numérique permet de proposer à chaque élève des méthodes d'apprentissage adaptées à ses besoins et favorise son autonomie. Il reste important de proposer des activités nécessitant le geste-écriture ».

En maternelle

Catherine Zajac, directrice de l'école maternelle Paul Gauguin, précise que « *l'usage de l'outil numérique fait désormais partie des programmes de maternelle. L'investissement dans ces outils était donc nécessaire. La maternelle s'est vue doter par la mairie de 6 portables à destination des enfants et d'un vidéoprojecteur.*

Ces portables sont utilisés soit sous forme de petits groupes d'enfants soit par l'enseignant en direction des élèves. Les enfants connaissent une première approche de l'outil informatique : savoir tout simplement allumer et éteindre un ordinateur correctement, gérer un clavier et une souris, rentrer dans un logiciel, naviguer entre différents supports… Ils les utilisent aussi en tant qu'outil pour s'entrainer sur des notions, pour aller plus loin dans certains domaines ou pour en approcher d'autres d'une nouvelle manière.

L'enseignant s'en sert aussi en tant que facilitateur pour aller faire des recherches en direct au plus proche du questionnement de la classe. Il peut ainsi illustrer ou expliquer de façon immédiate. L'ordinateur devient alors vecteur de recherche d'informations, ou outil de communication.

Dans nos projets futurs, nous aimerions faire réaliser aux élèves des histoires avec prises de sons et d'images. L'ordinateur pourrait aussi être un support de prise de notes dans la dictée avec prise de son et transcription en écrit. L'objectif est de leur montrer la diversité de cet outil.

Il restera dans une étape future à approcher un autre outil, celui de la tablette numérique, autre moyen de trouver de l'information immédiate (support de la photo dans l'explication d'un concept, explication d'un mécanisme etc…) afin d'éclairer les questionnements des enfants et de leur apporter des savoirs ».

Utilisation des ordinateurs de la classe mobile en primaire

Utilisation des tablettes en primaire

ALSH Familles rurales du PAYS D'AUBIGNE

L'ALSH du pays d'Aubigné d' Andouillé –Neuville
Ouvre cet été du **10 juillet au 25 aout 2017**

Le samedi 10 JUIN à 10H à l'ALSH d'Andouillé-Neuville

Nous vous rappelons que c'est la seule journée d'inscription .

Déroulement de la journée du 10 JUIN

10h : assemblée générale.
10h15 : présentation des équipes d'animations, des programmes et des mini-camps.
10H30 à 17h : inscriptions. Il est impératif d'avoir un dossier complet (n° de caf ou MSA, fiche sanitaire, dossier familial et enfant) afin de valider l'inscription.

Vous trouverez tous les documents à télécharger sur notre site internet
(DISPONIBLE A PARTIR DU 1 ER JUIN)
http://www.clshandouilleneuville.sitew.com
ou dans vos mairies

Contact : @ alshpaysdaubigne@laposte.net ou ☎ 06 46 07 19 93

Nadine Lebreton
Présidente de l'association Familles Rurales du pays d'Aubigné

Fête des écoles publiques Paul Gauguin

La fête des écoles publiques aura lieu le 24 juin 2017 dans les cours des écoles. Les portes ouvriront à 15h cette année. Nous convions tous les enfants et leurs familles à participer aux spectacles, aux jeux et au repas du soir (*horaires et autres informations à venir*).
Nous participerons comme l'an passé à l'évènement du Stade Rennais, la Kermesse en Rouge et Noir. Pensez à vous parer de ces couleurs !
Réunion de préparation avec les bénévoles :
jeudi 15 juin à 20h30

Ecole Bon Secours

Hockey

Tous les enfants de grande section ont bénéficié d'une initiation au hockey par un intervenant de l'UGSEL le 5 avril 2017. Ils sont impatients de prolonger cette activité lors des séances de sport à l'école.

Les enseignants de GS : Claudine et Anthony

Spectacle de marionnettes

Mardi 25 avril 2017, les élèves de TPS, PS, MS, GS ont pu profiter du spectacle "Le nez en l'air, Monsieur Calder" de la troupe "***La malle au théâtre***" au centre culturel de Liffré. Un magnifique spectacle de marionnettes, mettant en avant le métier de forgeron et la création de mobiles à la manière d'Alexander Calder.

Les enseignantes de maternelle

Collège Saint Michel

52 élèves de 3ème du collège Saint Michel ont participé au voyage annuel en Espagne.

Pour la 2ème année consécutive l'Andalousie était au programme « sur les pas d'Al Andalus ».

Un arrêt dans la capitale a permis aux élèves de découvrir le Palais Royal, la Plaza Mayor, la Puerta des Sol. Une pause ensoleillée au Parque de Retiro a clôturé cette 1ère journée espagnole.

Le reste de la semaine étant donc consacré à la rencontre avec la riche culture andalouse. Cordoue, Grenade et Séville ont émerveillé nos élèves.

Cette semaine, au rythme du flamenco, leur a permis d'allier langue et culture, gastronomie et découverte.

Séjour à Exeter

Comme tous les ans, en avril, les professeurs d'anglais du collège organisent et encadrent une semaine en immersion à Exeter, dans le Devon, au sud-ouest de l'Angleterre. Durant ce séjour linguistique, une soixantaine d'élèves de 4ème suivent, tous les matins, 3 heures de cours en anglais dispensées par le « Globe », institut de langues. Ces cours se déroulent par petits groupes d'une dizaine d'élèves et équivalent à plus d'un demi trimestre de cours en France. Ils mettent l'accent sur l'expression orale et ce dans des conditions de travail privilégiées.

Les après-midis sont consacrés à des activités telles que le bowling, une chasse au trésor dans la ville d'Exeter (*pour apprendre à s'y repérer*), la visite d'un musée et de la cathédrale. Toutes ces activités culturelles et linguistiques donnent lieu à des récompenses pour ceux qui auront le mieux rempli le questionnaire !

Une soirée « *disco* » est également prévue dans la semaine, de 19h00 à 21h30 : ce qui permet à nos élèves de mieux faire connaissance avec les autres groupes d'étudiants du « *Globe* ». Tout au long de la semaine, les jeunes sont accueillis dans des familles anglaises à raison de 2 ou 3 par foyer. Là, ils découvrent d'autres habitudes de vie et une autre culture. Ils peuvent également discuter en anglais et nouer certains liens avec la famille.

Le départ d'Exeter est souvent difficile car après une semaine aussi riche, certains aimeraient bien la prolonger de 2 ou 3 jours ! Mais la traversée en bateau se passe toujours dans la bonne humeur et les retrouvailles avec la famille dans la joie ! Que de souvenirs à raconter !!

SUPER U
ST AUBIN D'AUBIGNÉ

U DRIVE coursesu.com · U location · U PHOTO · U CULTURE · U traiteur · U DIRECT CHEZ VOUS.com

JOURNÉES CONTINUES DU LUNDI AU SAMEDI
de 8h30 à 19h30 - Vendredi de 8h30 à 20h00

☎ 02 99 55 21 61

2 Allée de la Piloinais - 35250 St Aubin d'Aubigné

EURL THÉZÉ

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE

CONSTRUCTION
RÉNOVATION
RESTAURATION
DE BÂTIMENT
MAISON NEUVE
EXTENSION

RGE QUALIBAT

Tél. 02 99 55 50 96
Z.A. Les 4 Chemins
35250 **MOUAZE**
www.theze.com

Le Pois de Senteur

Décoratrice Florale, Catherine TRUET

Votre fleuriste à votre service au fil des saisons et de vos émotions

Tél. **02 99 55 26 36**

1 Rue d'Antrain - 35250 Saint-Aubin-d'Aubigné

SARL Energie Plomberie

- Chauffage
- Sanitaires
- Réparations

SARL Energie Plomberie
1 rue du Pré Robin - 35250 St Aubin d'Aubigné
02 23 37 11 89 - 06 89 27 92 99
fguillon@energie-plomberie.fr

CJF Menuiserie
Christophe JACQUES-FRANÇOIS

PVC - ALU - BOIS - MIXTE
Aménagement intérieur - Parquets
Fenêtres - Volets roulants - Portes - Portails - Clôtures

QUALIBAT

06 45 45 11 79
LA RICORDIÈRE - 35250 St AUBIN d'AUBIGNÉ
cjfmenuiseries@gmail.com • www.menuisier-jacques-francois.fr

Artisans, Commerçants, Entrepreneurs, si vous souhaitez faire connaître vos activités

contactez Groupe Editions Municipales de France au 01.48.48.70.70

GROUPE ÉDITIONS MUNICIPALES DE FRANCE

Expression des groupes

Quelques évidences à propos du budget d'investissement de Saint Aubin d'Aubigné

Comment le budget d'investissement est-il élaboré ?
La première étape est toujours l'inventaire de tout ce qui est ou serait à faire. Les élus et les agents municipaux font cet inventaire. Les commissions finances et le débat d'orientation budgétaire (DOB) sont les étapes essentielles du processus, qui permettent aux élus de débattre des priorités et d'aboutir à une proposition de plan d'investissement de l'année qui sera soumis à la validation du conseil municipal. Nous avons toujours opté pour la transparence : le DOB est une séance publique du conseil municipal et les commissions finances sont ouvertes à tous les élus. On ne peut que souhaiter une plus large participation à ces débats.

Quel montant moyen d'investissement notre commune est-elle capable de financer chaque année ?
La capacité d'investissement de la commune dépend de sa capacité d'épargne (voir page 04).
L'épargne brute est d'environ 600 000 € chaque année depuis 2014.
Cette épargne permet d'investir de l'ordre de 600 000 € chaque année, auxquels il faut ajouter les diverses subventions de soutien aux investissements, ce qui permet d'atteindre, en moyenne, 1 à 1,2 million € par an.
C'est le niveau maximum possible, en moyenne, chaque année, pour respecter l'équilibre financier.

Pourquoi la nouvelle salle de sports n'a-t-elle pas encore été engagée ?
3 raisons à cela :
- un gros investissement comme la salle de sports mobilise l'épargne de plusieurs années,
- les années 2014 à 2016 ont été consacrées à des investissements prioritaires, voire obligatoires (extension EHPAD, bassin tampon de la Pilais et affaissement de la Pilais, isolation de la salle de sports, ...) qui auraient du être engagés par l'équipe municipale précédente, mais ne l'ont pas été.
- enfin, les travaux ne débuteront que lorsque les subventions attendues représenteront au moins 50% du coût global.

En effet il serait anormal que notre commune supporte une telle charge financière seule alors que 50 % des usagers de nos équipements sportifs viennent d'autres communes. C'est une chance, mais il est normal que les structures intercommunale, départementale et nationale apportent une juste contribution financière. Les travaux commenceront début 2018 si les demandes de subventions aboutissent cette année.

En conclusion, il n'est pas possible de faire plus d'investissements et plus vite. Ceux qui pensent le contraire se trompent ou sont prêts à dégrader l'équilibre financier et augmenter les impôts.
Votre équipe de la majorité municipale est fidèle à son engagement responsable de stabilité des finances et des taux d'imposition, et le restera.

Vos élus de la majorité municipale

Vote du budget :
Le conseil municipal du 03 avril a voté le budget 2017. Nous n'approuvons pas certains arbitrages que la majorité propose ;
- Report des investissements de la cantine scolaire annoncée pourtant en 2014,
- Retard sur l'étude et la mise en œuvre de la salle de sports,
- Peu d'avancée sur l'aménagement du centre bourg,.... .

Ces investissements ont nécessité des études déjà financées. Ils représentent un coût élevé sans que l'on sache très bien si toutes ces promesses verront le jour.
Pour le vote, oh combien important, du budget municipal qui engage chacun d'entre nous, 6 élus de la majorité étaient absents soit un tiers du groupe. Nous pouvons nous interroger sur l'engagement qu'implique la mission d'élu, au service et à l'écoute des concitoyens.

Communication :
Cette majorité s'était engagée à communiquer au maximum avec les habitants. Par exemple sur les logements sociaux, leur répartition et attribution, sur la gestion des places à l'EPHAD, etc. Depuis trois ans aucun état des lieux n'a été fait, aucun compte rendu ni aux séances du conseil, ni dans la presse.
Par ailleurs, Mr le Maire avait promis une réunion avec les saints Aubinois au sujet des compteurs LINKI dont le but était d'informer sur la mise en place, les atouts et les inconvénients de ces nouveaux compteurs. Pas de nouvelles, alors que des postes relais sont déjà installés sans concertation aucune.
À l'heure où nous écrivons cet article, à la veille des élections présidentielles et législatives, soyons attentifs aux promesses avancées par les candidats « nationaux ». Ne nous laissons pas avoir par des paroles qui n'engagent que ces élus. Mais à l'échelle de la commune chaque citoyen est en droit d'attendre un peu plus d'implication et de communication de nos élus de proximité sur leur engagement de campagne et sur la vie municipale.

Article rédigé le 04 mai 2017.

Les Élus « AGIR pour Saint Aubin ».

Contre les cambriolages, les bons réflexes !

Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...) Demandez conseils à un professionnel.

Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, ou si vous avez perdu vos clés, changez les serrures.

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés. Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

En cas d'absence durable, prévenez une personne de confiance de votre entourage (famille, ami, voisin, gardien...). Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio.
Téléchargez le dépliant « Contre les cambriolages, les bons réflexes ! » sur www.saint-aubin-daubigne.fr, rubrique « Informations en bref ».

« Stop Cambriolages »,

l'application gratuite de la gendarmerie, vous donne des conseils et vous envoie des alertes afin de prévenir les cambriolages dans les habitations et les commerces.
Le groupement de gendarmerie départementale d'Ille-et-Vilaine a déployé, le 20 mars 2017, une application gratuite pour smartphone dénommée « Stop Cambriolages ».

Cette application permet d'atteindre six objectifs :
- **alerter** la population en temps réel par des notifications ;
- **informer** la population de phénomènes de grande envergure ;
- **donner des conseils** de prévention aux particuliers et aux commerçants ; guider la réaction des victimes et **faciliter l'usage de l'appel du 17** ;
- **faciliter** les inscriptions aux opérations OTV (Opérations Tranquillité Vacances) ;
- **rechercher une brigade** depuis le nom d'une commune ou en se géolocalisant

L'application « Stop Cambriolages » est disponible sur les plates-formes de téléchargements Android et IOS. A la première connexion, dans l'onglet « Personnalisation », dérouler et sélectionner le département de votre choix (département de l'Hérault par défaut). Ensuite, cocher « Notifications » pour recevoir les messages de la gendarmerie.

Permanence de la FNATH

La permanence de la FNATH se tient dans la petite salle de réunion de la mairie, salle pouvant accueillir des personnes handicapées ou à mobilité réduite. Cette permanence a lieu **les premiers lundis de chaque mois**, de 9h à 10h. Ces permanences juridiques ont pour but d'aider, de conseiller et de défendre les victimes d'accidents du travail ou de la route ainsi que les personnes handicapées suite à une maladie.
Aide, conseil et accompagnement des dossiers MDPH.T : 02 99 30 58 43 ou 06 98 25 03 76.

En juillet, bougez avec la navette Mobi Futé

et profitez de l'offre de loisirs du Domaine de Boulet à Feins

Du 3 au 28 juillet, n'hésitez pas à utiliser le service de transport à la demande du Val d'Ille-Aubigné pour rejoindre le Domaine de Boulet à Feins. Vous pourrez ainsi profiter des nombreuses activités qu'offre le site : plage *(baignade surveillée en été)*, sentiers pédestres et VTT, pédalos, planches à voile, canoës... La navette desservira Saint Aubin d'Aubigné les mardis à partir de 13h. Pour le retour, un départ de Feins est prévu à partir de 17h. Le service de transport est gratuit et effectué avec un minibus pouvant accueillir 8 personnes. La navette passera à l'arrêt de car situé rue de Rennes à Saint Aubin d'Aubigné. Afin d'organiser au mieux le service les réservations sont obligatoires.
Les réservations sont possibles jusqu'à 17h la veille du départ en appelant au 02 99 69 86 01. La Communauté de communes vous contactera le matin *(par téléphone)* pour vous confirmer l'horaire exact de passage de la navette dans votre commune.
Renseignements : mobilites@valdille-aubigne.fr ou au 02 99 69 86 01.
Les mineurs voyagent sous la responsabilité de leurs parents.

Recherche d'un soldat décédé

lors du conflit de 1914-1918

Vous souhaitez retracer l'itinéraire de votre aïeul combattant de la Grande Guerre ? Julien Jounier vous propose la procédure suivante pour effectuer vos recherches.
1) Aller sur le site Internet « Mémoire des hommes » à l'adresse : http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/arkotheque/client/mdh/recherche_transversale/bases_nominatives.php
- Saisir le nom de famille, le prénom est facultatif
- Cliquer sur « Rechercher »
- Cliquer sur « Base des Morts pour la France de la Première Guerre mondiale »
- Cliquer sur « Images » pour accéder à sa fiche
- **Noter son numéro de matricule et sa date de naissance**

2) Puis aller sur le site Internet « Archives départementales d'Ille-et-Vilaine » à l'adresse : http://archives.ille-et-vilaine.fr
- Cliquer sur « Archives en ligne »
- Cliquer sur « Généalogie »
- Cocher la case « REGISTRES MATRICULES »
- Choisir la commune de résidence. Exemple SAINT-AUBIN-D'AUBIGNE
- Saisir la classe, c'est l'année des 20 ans du soldat
- Cliquer sur « Rechercher »
- Repérer la ligne contenant le numéro de matricule du soldat puis cliquer sur « Voir le document »
- Défiler les pages du registre pour retrouver la fiche du soldat. Sur la fiche du soldat, vous accédez aux informations d'état civil, au signalement physique et à tous ses états de service militaire.

Consulter également la vidéo du tutoriel « faire une recherche dans les registres matricules militaires en Ille-et-Vilaine ». Elle est en ligne à cette adresse : https://vimeo.com/111628657

Sécheresse en Ille-et-Vilaine : économisons l'eau !

Malgré les pluies, les ressources en eau sont encore déficitaires. Les niveaux d'eau sont toujours bas et en dessous des normales saisonnières dans les cours d'eau, les nappes et les barrages du département d'Ille-et-Vilaine. Un arrêté préfectoral de maintien en alerte sécheresse du département d'Ille-et-Vilaine a été pris en date du 12 avril 2017. Chacun est invité à faire preuve de civisme et à adopter une conduite écoresponsable pour éviter tout gaspillage d'eau.

Permanence du conseiller départemental

Monsieur Aymar de Gouvion Saint Cyr, conseiller départemental du canton d'Antrain, tient une permanence à disposition des citoyens, en mairie de Saint Aubin d'Aubigné.
Prochaine date de sa permanence : samedi 17 juin 2017, de 10h à 12h

S.O.S. Amitié

S.O.S Amitié région de Rennes ÉCOUTE dans l'ANONYMAT et la CONFIDENTIALITÉ toute personne en difficulté.

Écoute bienveillante et sans jugement.

☎ jour & nuit : **02 99 59 71 71** - **www.sos-amitie.com** (chat & mail)

Recrutement et formation des bénévoles, contact :
S.O.S Amitié - BP 70837 - 35008 RENNES Cedex *ou* sosamitierennes@wanadoo.fr

Association reconnue d'utilité publique - Dons soumis à réduction d'impôts

UN MAL. DES MOTS.

L'école de musique de l'Illet vous informe

L'école de musique de l'Illet est invitée par le festival 6ème sens, et fêtera la musique le samedi 17 juin 2017, entre 17h30 et 19h00, sur la scène de la salle polyvalente, entrée libre.
Le mercredi 21 juin, les classes de Polyvents *(clarinettes, saxophones et tubas)* viennent jouer en extérieur, devant la « Cave Gourmande de Pascal », à 15h, pour un moment convivial et un temps de partage, ouvert à tous.
Inscriptions / réinscriptions : l'Ecole de Musique de l'Illet a commencé les inscriptions. Horaires sur Saint Aubin d'Aubigné aux Halles le mercredi 14 juin de 14h à 18h30, et le mercredi 21 juin de 14h à 17h. Tous les horaires sont à consulter sur le site : emi.asso.fr, renseignements au 02 23 27 49 57.

Thérèse et ses tricoteuses

Tous les vendredis, de 17h à 19h, Thérèse et ses tricoteuses se retrouvent à la Cave Gourmande de Pascal. Tricoteuses, crocheteuses, débutantes ou confirmées sont invitées à se joindre au groupe pour un moment de détente. Gratuit.

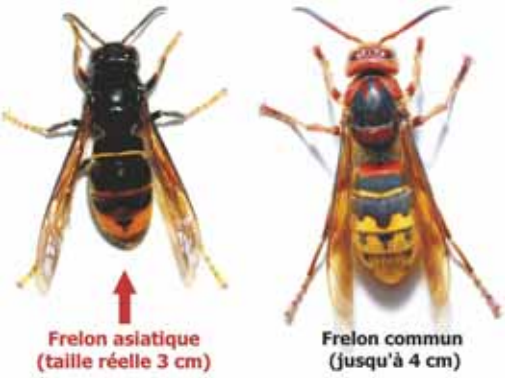

Lutte contre les frelons asiatiques

En 2017, la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné lance à nouveau son programme de lutte contre les frelons asiatiques sur son territoire. Pour cela, elle a conventionné avec la FGDON 35 *(Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles)* afin de mettre en place un plan de lutte concerté. Dans ce cadre, la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné prend en charge 100 % du coût de l'enlèvement des nids de frelons asiatiques actifs sur le territoire **du 1er mai au 1er décembre 2017**. La marche à suivre est la suivante :

1. Le particulier souhaitant l'enlèvement d'un nid de frelons asiatiques appelle la plateforme de la **FGDON35** au **02 23 48 26 32**
2. La FGDON35 se charge de trouver le prestataire de l'enlèvement.
3. Le prestataire contacte le particulier pour convenir de l'intervention.
4. L'intervention est réalisée et une attestation est signée sur place par le particulier et l'entreprise.
5. La facture est envoyée au Val d'Ille-Aubigné qui prend en charge la totalité de la prestation, le particulier n'a rien à payer

Une entreprise, une association ou une collectivité peut aussi faire appel à ce service qui sera aussi pris en charge par le Val d'Ille - Aubigné. FGDON 35 : **www.fgdon35.fr** ou au **02 23 48 26 32**

Vie artistique

Exposition
de **Michel Daudibon**

Du 2 juin au 30 juin 2017
A la Cave Gourmande de Pascal.

Exposition à la Cave Gourmande de Pascal à Saint Aubin d'Aubigné du 2 juin au 30 juin 2017 d'une sélection des dessins du livre « ***Journal vraiment très très illustré*** » de Michel Daudibon.

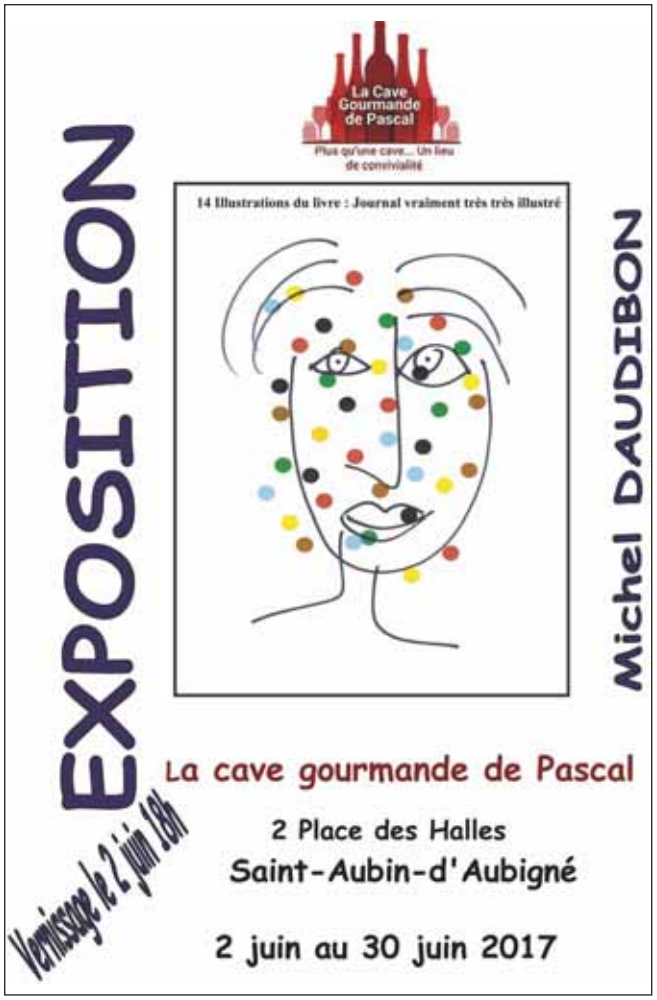

Galerie Les Arts d'Ille
St Germain sur Ille

Du 2 juin au 25 juin

"L'architecture et le réemploi "

La Villa architecture / Bati Recup - architecture

Le réemploi questionne le métier d'architecte et les modes de vies. A l'heure du zéro déchet, cette exposition permet de découvrir comment la construction architecturale se réconcilie avec l'environnement. Au travers de l'itinérance de l'exposition matière Grise, l'objectif est de présenter un panorama des projets de réemploi dans le monde et en France.Chaque visiteur de l'exposition pourra faire un tour d'horizon et participer en questionnant son mode de vie avec un architecte autour d'une maquette Lego. Sur ce temps privilégié, au sein de la galerie, l'architecte met à disposition un outils de transmission qui peut servir à tous.

Cette maquette participative fait l'objet d'une rencontre avec les habitants lors du vernissage le vendredi 2 juin. Cet événement pour célébrer l'architecture du réemploi met en avant l'esprit « do it yourself».

Vernissage le vendredi 2 juin à 18h30
Crédits : Bati Recup

Entrée Libre.
Ouvert le samedi de 14h à 19h et le dimanche de 15h à 18h.
Atelier galerie les arts d'ille - place du tertre - 35250 St-Germain-sur-Ille
artsdille@valdille-aubigne.fr - http://artsdille.valdille.fr

Bibliothèque Municipale

Prochaines animations

Mercredi 21 juin

2 séances de **Lectures ritournelles**, proposées
par Marion Dain, de l'association L'arbre Yakafaire pour les enfants de 0 à 3 ans
A 10h00 et à 11h00
Gratuit, sur inscriptions
(nombre de places limitées)

Dimanche 25 juin

14h30-17h00 « **Natural Sunday** », après-midi littéraire et animations nature. Gratuit, tout public, en partenariat avec le service Enfance Jeunesse.

Vendredi 21 juillet

17h30 - 18h30, **lectures sous parasol.**
Gratuit, tout public

A partir du 5 juillet

Les sacs surprise sont de retour à la bibliothèque !
Durant tout l'été, la bibliothèque invitent les amateurs de découvertes et les curieux à venir emprunter un sac surprise au contenu mystérieux !
Ces documents ont été choisis avec soin par l'équipe de la bibliothèque qui aimerait partager avec vous leurs sélections !
Le mode d'emploi : Venez à la bibliothèque, choisissez, empruntez (ce sac vous est prêté EN PLUS de vos prêts habituels) pour une durée de 2 mois, repartez avec votre sac surprise, et profitez !!
6 catégories de sacs surprises vous sont proposées :
3 niveaux de lecture pour les enfants : 0-3 ans / 3-6 ans /6-8 ans / 8-11 ans
Des sacs pour adultes et ados à partir de 15 ans
Les sacs surprises ne sont pas réservables, et seulement 1 sac peut être emprunté par famille.
Opération du 5 juillet au 2 septembre.

Fermeture de la bibliothèque

Samedi 15 juillet
Du mercredi 2 août au mercredi 16 août matin
Réouverture le 16 août à 14h

Présentation de la machine à lire

La machine à lire est une borne sur laquelle sont mis en valeur des livres et dont on peut écouter les critiques de lecteurs. Les avis des lecteurs sont enregistrés en format MP3 via le logiciel Audacity. En appuyant sur un élément métallique (matériau conducteur), on active la lecture du fichier MP3.

Le projet a été lancé début 2017 en partenariat avec les documentalistes des Collèges Amand Brionne et Saint Michel, Isabelle Chrétien, Claudie Yvon et Thibault Naël, animateur éducatif au Conseil Départemental. Yvonick Roustiau, responsable des bâtiments de la commune a réalisé la borne en bois qui permet de présenter les ouvrages sélectionnés.
Les élèves ont enregistré leurs critiques et ont aussi aidé à la mise en place des câbles qui relient la carte électronique cachée dans la machine avec les pinces métalliques qui permettent d'écouter les critiques.
Après un passage en mai au CDI du Collège Amand Brionne, en juin, la Machine à Lire est au collège St Michel, où d'autres lecteurs ajoutent leurs textes et leurs voix, puis elle sera cet été à la Bibliothèque Municipale, à la rencontre d'autres lecteurs...
Merci à tous les participants !

6ème Sens 2017, les 16 et 17 juin

Le festival 6e Sens, dédié à la guitare et au vin, tiendra sa deuxième édition les 16 et 17 juin prochain à Saint Aubin d'Aubigné, dans et autour de la salle polyvalente. Ça commencera le vendredi 16 juin à 18h, par une soirée « **Fête de la Musique** » où 5 groupes de la région nous proposeront des musiques folk, rock, cajun… Concerts gratuits, restauration possible sur place.

Le 17 juin, **exposition** de guitares de luthiers, dégustation de vins, divers activités intérieurs et champêtres, puis soirée concert autour de la guitare, Jazz, Flamenco, Manouche, Pop, Rock… Gérard Delahaye, Eric Gombart, Jean-Pierre Riou, Antoine Boyer & Samuelito…
Entrée concert à 10€.
Bar à vin, restauration possible également, soirée en plein air !

C'est l'heure du bilan de cette édition des 24 h du Mans pour le TMC35

Julien Lemarié et Jérôme Bazin, les 2 Saint-Aubinois qui ont participé aux 24 h du Mans avec le TMC35 nous font le bilan de la course.

L'équipe est partagée entre fierté et déception. Toute l'équipe est arrivée au Mans le lundi matin afin d'installer l'ensemble du box. Le mardi avait lieu les premiers essais. Le mercredi était réservé aux contrôles techniques (moto et matériel) et administratifs. C'est le jeudi que les choses sérieuses ont commencé : la première séance de qualification suivie des essais de nuit. La seconde séance de qualification a eu lieu le vendredi. Après une qualification en 43ème position sur 60, nous savions que nous allions rapidement progresser dans le classement pendant la course.

Le départ est lancé à 15h samedi 15 avril 2017 : au bout de 3h de course, le TMC35 pointait en 30ème position, puis à 6h de course, la moto entrait dans le top 20. Nous sommes ensuite restés dans le top 20 parmi les équipes professionnelles pendant 8h (avec une belle 17ème position pendant quelques tours).

Cependant un problème mécanique nous a stoppés aux alentours de 5h du matin. Le pilote a pu ramener la moto et les mécaniciens ont fait tout leur possible pour la réparer. Malgré toutes les tentatives pour repartir, nous avons dû abandonner. Une décision difficile mais c'est la dure réalité d'une course de championnat du monde d'endurance.

Nous sommes fiers car nous étions en route pour notre objectif de top 15 tant attendu ! Des pilotes avec un rythme impressionnant, des relais rapides et une équipe qui devient expérimentée et très efficace. Et puis déçus ! Déçus car ce n'est pas une chute mais une casse mécanique qui nous fait abandonner.

A 15h dimanche 16 avril, après 24h de course, seules 29 équipes ont pu rejoindre la ligne d'arrivée. Les 24h du Mans, c'est la course d'endurance la plus mythique au monde mais aussi la plus difficile.

Maintenant place au repos et rendez-vous en 2018. D'ici là, le TMC35 s'embarque dans une nouvelle aventure : le championnat de France d'endurance 2017 avec pour objectif un podium en fin de saison. Nous tenons à remercier tous les gens qui ont permis cette aventure, tous les membres de l'équipe évidemment et particulièrement Stéphane (le team manager) mais également nos sponsors et tous les gens qui nous encouragent et nous soutiennent.

N'hésitez pas à nous contactez si vous souhaitez participer au sponsoring de l'équipe et être présent sur des compétitions sportives de haut niveau à portée internationale.
Suivez l'actualité du TMC35 sur la page Facebook officielle : **www.facebook.com/TeamTMC35**

Escapade printanière sur l'ile d'Oléron pour 45 randonneurs de Crêtes et Vallées du 24 au 28 avril 2017.

Au départ du stade de Saint Aubin d'Aubigné le lundi, chaque voiture avec son road book a pris la direction de la Charente Maritime, avec une pause pique-nique sur l'aire de repos de Hiers-Brouage. Après une restauration sous le soleil, retour sur la citadelle de Brouage pour la visite de celle-ci. L'après-midi direction la commune de Saint Denis d'Oléron pour prendre possession des chambres.
Le mardi, une randonnée dans la ville de Boyard Ville avec un pique-nique sous des pins parasols, non pas pour nous abriter du soleil, mais de la pluie qui avait fait son apparition ; embarquement pour un après-midi sur l'Ile d'Aix. Les randonneurs ont pu apercevoir le fort Boyard lors de la traversée, puis randonnée très humide sur l'île, retour en soirée au Neptune pour une bonne douche chaude pour certain.
Mercredi, découverte de Saint Trojan (ville marché) puis départ du petit train direction la forêt ; arrivée sur la plage pour une restauration dans la gare au bord de l'océan. L'après-midi, découverte de la forêt par des sentiers pédestres longeant la côte atlantique.
Le jeudi, une randonnée au départ de la plage pour aller découvrir Chassiron et son phare avec ses 224 marches qui offre une vue époustouflante menant le visiteur sur le balcon circulaire.
Le vendredi jour du départ, une escale repas à la Roche sur Yon suivie d'une marche digestive autour du lac de moulin Papon sous un ciel couvert mais sec puis retour en Bretagne.
Tous les randonneurs gardent de belles images de ce séjour passé dans la joie et la bonne humeur comme d'habitude. Un grand merci aux organisateurs et à l'année prochaine !

Petit rappel de l'association crêtes et vallées :
8ème Marche gourmande le samedi 1 juillet 2017.
Contact : 06 72 10 19 29

8 ème MARCHE GOURMANDE

La Randonnée Pédestre

Crêtes et Vallées
35250 St Aubin d'Aubigné
06-72-10-19-29

Avec le concours de la Mairie

Saint Aubin d'Aubigné

Samedi 01 juillet 2017

St Aubin d'Aubigné

8 km (environ) avec départ entre 18h et 19h30

Après 19h30, les tickets repas ne seront plus distribués.

Départ: salle polyvalente (boulevard du stade)

Bulletin d'inscription

A retourner avant le 20 juin (délais de rigueur) à

Crêtes et vallées
23 rue des rouvres -35250 st Aubin d'Aubigné
☏ : **06-72-10-19-29**

Ou par l'intermédiaire de nos adhérents que vous connaissez.
En cas de temps défavorable ,le repas sera quand même assuré.

Inscription prise en compte à réception de ce bulletin accompagné de votre chèque

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Commune :	Tel:

Nombre de personnes participantes:

-Adultes		x 16.00€	=	€
-Enfants (- 12ans)		x 7.00€	=	€
			TOTAL :	€

Veuillez libeller vos chèques à l'ordre de Crêtes et vallées

☐ J'atteste avoir pris connaissance du règlement

Judo / Les minimes au championnat départemental

A la suite des différents tournois qui ont lieu depuis début janvier, les sélections sont enfin tombées. Et ils seront minimum trois judokas à représenter le club au prochain championnat d'Ille et Vilaine.
Gabin Jourand, Jeanne Alix et Alix Thézé ont validé leur qualification pour le championnat départemental qui a lieu le 10 juin à Rennes. Ils seront peut-être rejoints par Alexis Jobard qui est pour le moment premier remplaçant dans sa catégorie de poids.
Une belle performance pour ces jeunes qui sont encore minimes première année et qui récompense le travail effectué tout au long de la saison.

Tir à l'arc

Jean-Michel Lecoq dans le top 10 Bretagne

Le tir à l'arc se distingue par plusieurs disciplines dont le tir 3D qui se pratique à l'extérieur. Les concours se déroulent sur un parcours de 24 cibles animalières en 3 dimensions placées à différentes distances, inconnues des archers. L'objectif est de toucher la zone tuée de l'animal permettant d'engranger le maximum de points.

Jean-Michel se fait plaisir dans sa pratique du tir à l'arc et cerise sur le gâteau, engrange les bons résultats en compétition. Il vient de se classer 2e dans la catégorie vétéran au concours de Guichen le 1er avril dernier. En 2016, il était classé 9e sur 30 archers au niveau Bretagne.

Depuis quelques années, grâce à son enthousiasme et sa motivation, il a entraîné dans son sillage d'autres archers dans la pratique de cette discipline. Jean-Michel a participé à la compétition de Pontivy le dimanche 14 mai. Dans la foulée, deux archers du club, Yannick Marnier et Yoann Letort, étaient présents avec Jean-Michel pour défendre les couleurs du club au concours de Betton le dimanche 21 mai.

Contact :
Christian LETORT
TEL : 06 72 01 74 46

Annuaire associatif

L'OCAVI, missionnée par la communauté du Val d'Ille pour les services aux associations, étend son activité à l'ensemble du nouveau territoire Val d'Ille-Aubigné. Parmi ces services, nous tenons à jour un annuaire des associations présentes ou exerçant une activité sur le territoire.
Vous faites partie d'une association sur le territoire du Val d'Ille-Aubigné ? N'hésitez pas à contacter l'OCAVI afin de figurer dans l'annuaire associatif sur le site www.ocavi.fr et d'annoncer vos événements dans l'agenda.
Contact OCAVI :
09 86 77 87 97
6 rue des Landelles - 35520 Melesse,
contact@ocavi.fr

Mise à disposition de gobelets.

L'association OCAVI met à disposition gratuitement aux particuliers du territoire Val d'Ille-Aubigné des gobelets recyclables pour leurs festivités, réunions de famille, etc...

FNATH

L'entraide des accidentés du travail et des handicapés

Patricia Guillot Lesage, présidente de la section FNATH de Saint Aubin d'Aubigné, a reçu la médaille pour ses dix ans de présidence et ses vingt et une années de cotisation.
Le conseil d'administration se compose comme suit :
Patricia Guillot-Lesage, présidente ;
Gilbert Redoute, trésorier ;
Jeanine Thouin, trésorière adjointe ;
Hervé Marcel, membre porte-drapeau.
Il a été reconduit à l'unanimité le 25 mars 2017.

Les permanences ont lieu tous les 1ers lundis du mois de 9h à 10h, place Paul Dehn (*derrière la mairie*), dans la petite salle de réunion de la mairie. Ces permanences juridiques ont pour but d'aider, de conseiller et de défendre les victimes d'accidents du travail ou de la route ainsi que les handicapés suite à une maladie. Aide conseil et accompagnent des dossiers MDPH.
Contact : 02 99 30 58 43 ou 06 98 25 03 76

Infos pratiques

Accueil mairie

du lundi au vendredi
de 08h45 à 12h00
et de 15h00 à 17h30

samedi
de 09h00 à 12h00

Tél : **02 99 55 20 23**
Fax : 02 99 55 27 83
mairie@saint-aubin-daubigne.fr

Recensement militaire

Vous venez d'avoir 16 ans ? Vous devez vous faire recenser entre la date de vos 16 ans et la fin du 3e mois suivant. Il suffit de vous présenter à la mairie avec votre pièce d'identité *(carte nationale d'identité, passeport)* et le livret de famille. Une attestation de recensement vous sera délivrée. Cette formalité est obligatoire pour se présenter aux examens et concours publics.

Pharmacies de garde

Composez le **32 37** *(0,34 € TTC/min)* et renseignez le code postal d'une commune proche de Saint Aubin d'Aubigné, par exemple 35340 (Liffré) ou 35830 (Betton).

Infirmier(e)s

Vincent Letanoux
Sandrine Brument
Nathalie Garnier
Tél : **02 99 55 21 17**

Jean-Marie Samson
Erwann Cadic
Morgane Goachet
Tél : **02 99 55 22 23**

Urgences

Médecin et Samu : **15**
Pompiers : **18**

Gendarmerie et police : **17**
S.O.S. Amitié : **02 99 59 71 71**
Drogue, alcool, tabac info service :
0800 23 13 13 *(appel gratuit)*
SOS victimes : **02 99 35 06 07**
Association d'aide aux victimes d'infractions pénales et d'accès au droit.
SOS victimes
9 bis boulevard Sébastopol - 35000 Rennes

Vétérinaire

24h/24 - Tél : **02 99 55 20 77**

Ambulance

Vincent Neveu - Tél : **02 99 55 66 48**

Gendarmerie de Betton

63 avenue d'Armorique
35830 Betton - Tél : **02 99 55 85 38**
ou composer le **17**

CLASSE 7

Vous avez en 2017
0.10.20.30.40.50.60.70.80.90.100 ans
Venez nous rejoindre pour ce moment convivial

Le samedi 30 septembre 2017

Saint Aubin d'Aubigné

Programme de la journée :

12h : rassemblement aux monuments aux morts
Dépôt de la gerbe de fleurs

12h30 : Photo souvenir à la salle polyvalente

13h : Repas des classes 7
servi par Pascal et Soizic Leglinel
salle polyvalente de st Aubin d'Aubigné

Après le repas : Palets, Boules
jeux de cartes et autres jeux

20h30: Soirée dansante animée par « Alive dancing»
En soirée sur place : Galette saucisse

Vous pouvez aussi nous rejoindre seulement à la photo et /ou à la soirée.

Prix de la journée :
Adulte : 35 €
Enfants (-12 ans) : 10€

Soirée dansante : entrée gratuite ouverte à tous
Date limite des inscriptions a été fixée au 16 sept.
Vous trouverez un bulletin d'inscription ci-joint
Contacts :

Mr Bretel Raymond	**Mme Grignon Annick**
7 rue d'aquitaine	**16 clos Breton**
02-99-55-26-11	**02-99-55-28-03**

MENU

Soupe de champagne
toasts chauds

Pavé de saumon sauce courgette
et sa garniture

Sorbet pomme et sa fantaisie

Filet mignon de porc farci aux pommes
sauce au cidre
Gratin salardaise et fagot haricot

Salade et ses fromages

Assiette gourmande

Café -Vins

Menu enfant

Nom :.....Prénom.....
Adresse: .....
Code postal et ville :.....
Tel : .....Année de naissance 7
Nbre d'adultes :.....x 35 €uros =.....€
Nbre d'enfants :.....x 10 €uros =.....€
Paiement par cheque de .....€
à l'ordre des classes 7 Ou espèces ☐
Je serai à la soirée dansante : ☐ oui ☐ non
Je serai à la photo : ☐ oui ☐ non
Seul votre règlement confirme votre inscription.

Participez à un évènement original, festif et convivial

Saint Aubin Plage c'est quoi ?

Sur 250m², installés place des Halles à Saint Aubin d'Aubigné, seront organisés 4 espaces thématiques : un espace détente, un espace loisir, un espace festif et un espace paillote. À partir de 10h, et réparties sur la journée, vous seront proposées des activités sportives, culturelles, ludiques, ou des concerts. Sur l'espace paillote vous pourrez vous détendre autour d'un bon verre ou vous restaurer.

Espace détente

Dédié au farniente, cet espace sera équipé de transat et de parasol. Vous pourrez y faire des châteaux de sable avec les enfants, vous reposer en lisant le dernier roman de l'été, vous faire bronzer ou tout simplement vous retrouver entre amis pour passer un bon moment ensemble.

Espace loisir

Cet espace est dédié aux activités sportives, pétanque, palet, badminton, touch-rugby, beach-basket, beach-soccer... Profitez de cet espace pour organiser vos tournois sportifs ou tout simplement organiser des rencontres de copains.

Espace festif

Équipé d'une « scène ouverte », entièrement sonorisée, qui sera à la disposition de tous les artistes musicien, chanteur, acteur... C'est là que nous organiserons 2 concerts, un karaoké géant, et la soirée Dance-floor. Vous voulez organiser un spectacle, un concert, cet espace est le vôtre. C'est le cœur des animations en soirée.

Espace paillote

La paillote, c'est l'espace bar et restauration de la plage. Avec son bar extérieur et sa terrasse, ouverts toute la journée, vous pourrez y commander vos consommations, vos glaces... C'est aussi l'espace ou seront organisés la soirée moules-frites, la soirée barbecue et le brunch du dimanche.

AGENDA

Lundi 03 juillet 2017 à 20h
Lundi 25 septembre 2017 à 20h
Séances du conseil municipal

Le compte-rendu sommaire, l'extrait du registre des délibérations et le procès-verbal de chaque séance du conseil municipal sont disponibles en téléchargement sur le site communal saint-aubin-daubigne.fr

2 juin > 30 juin 2017
Exposition de Michel Daudibon

Toutes les informations en page 26 .

Mercredi 14 juin 2017
Fête de la musique

Lavoir

L'association Ensemble, du Centre Médico Psychologique de Saint Aubin d'Aubigné, organise une fête de la musique le mercredi 14 juin, sur le site du lavoir, de 14h à 23h. Restauration possible sur place. Scène ouverte à tous.

16 juin > 2 juillet 2017
L'Aubinoise, tournoi de tennis du TC Saint Aubin d'Aubigné

Salle de tennis

Catégories 12 G, 13/14 G, 15/16 G ; SM, +35 M, +55 M, double mixte.
Inscription sur Internet sur klikego.com, par téléphone au 06 23 70 18 38 ou par email à kevin.foviaux@live.fr.
Présentation obligatoire du certificat médical et de la licence papier ou numérique. TMC pour les dames le 1er week-end du tournoi.
Inscription 18 €.

Vendredi 16 et samedi 17 juin 2017
6ème Sens 2017

Toutes les informations en page 28 .

Samedi 24 juin 2017 de 14h à 23h
Fête de l'école publique Paul Gauguin

Toutes les informations en page 20 .

Dimanche 25 juin 2017 de 14h30 à 18h30
« Natural Sunday », après-midi littéraire et animations nature

Lavoir

Le service animation et la bibliothèque municipale proposent un dimanche après-midi littéraire et des animations nature.
Au programme : Graffiti végétal de 14h30 à 15h ; Lecture et transat de 15h à 15h30 ; Eveil tes sens de 15h30 à 16h ; Goûter lecture de 16h à 17h ; herbiers, jeux en bois, land'art.
L'après-midi est gratuit et ouvert à tous !

Mercredi 28 juin 2017 à 20h
Comité citoyen

Salle du conseil, mairie de Saint Aubin d'Aubigné

Le comité citoyen du Val d'Ille-Aubigné se réunit tous les mois pour réfléchir et travailler sur les dossiers et thématiques de la communauté de communes. Après avoir participé à l'élaboration du projet de territoire, les membres, citoyens non élus et indépendants, reprennent les échanges pour mettre en place des actions de lien social. Vous souhaitez participer à la démarche ? Vous pouvez venir à une réunion, elles sont ouvertes à tous. Suivez le comité citoyen sur le blog http://comitecitoyen.valdille-aubigne.fr et inscrivez-vous pour recevoir la lettre d'information. Envoyez vos questions, idées à concertation@valdille-aubigne.fr. Prochaine réunion du comité citoyen du Val d'Ille-Aubigné : le mercredi 28 juin 2017 à 20h à la mairie de Saint Aubin d'Aubigné, en salle du Conseil municipal.

Samedi 1er juillet 2017
8e Marche gourmande

Toutes les informations en page 29

Jeudi 13 juillet 2017
Fête nationale : repas moules-frites, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal !

Salle polyvalente, étang communal

Dès 19h, l'amicale des sapeurs-pompiers organise une soirée « moules frites » dans la salle polyvalente. Ce repas sera suivi par la retraite aux flambeaux, qui partira boulevard du stade à partir de 22h30 (parcours sécurisé jusqu'à l'étang). Le feu d'artifice sera tiré à l'étang à partir de 23h. A l'issue du feu d'artifice, rejoignez la salle polyvalente pour continuer la fête avec l'incontournable bal populaire ! Buvette et restauration sur place.
Faites vos réservations auprès des sapeurs-pompiers au 02 99 55 68 45.
Prix : 10 € par adulte ; 5 € par enfant (- de 12 ans).

14 juillet > 30 juillet 2017
Saint Aubin Plage

Toutes les informations en page 32

Mercredi 2 août 2017
Collecte de sang

Salle polyvalente

L'EFS (Etablissement Français du Sang) organise une collecte de sang le mercredi 2 août, de 14h30 à 19h, à la salle polyvalente.

Samedi 2 septembre 2017 de 9h à 12h30
Forum des associations

Salle tennis

La municipalité convie les Saint Aubinois-ses à venir au forum des associations samedi 2 septembre à la salle de tennis, boulevard du stade, de 9h à 12h30. Les inscriptions au club Arlequin auront lieu également lors de cette journée. Alors venez vous inscrire, c'est la rentrée des associations !

Samedi 2 septembre 2017, de 9h à 17h
La CUMA fête ses 60 ans !

Toutes les informations en page 17

Lundi 4 septembre 2017
Rentrée scolaire

La mairie vous souhaite d'agréables vacances et vous donne rendez-vous en septembre pour une rentrée scolaire riche en nouvelles perspectives !

Samedi 9 septembre 2017, de 8h à 12h
Concours de pêche

Etang communal

Concours : 8 €. Journée : 10 €. Venez nombreux !

Dimanche 17 Septembre 2017 à 14h
Grand loto de la Boîte à Métiers

Salle polyvalente

Grand loto organisé par La Boîte à Métiers le dimanche 17 septembre 2017 à 14 h à la salle polyvalente de Saint Aubin d'Aubigné. Plus de 1 500 € de bons d'achat nationaux à gagner, ainsi que de nombreux autres lots. Animé par Fabien. En complément, Mini 12 et Loto Perso. Réservation possible au 06 98 98 26 32 ou 06 84 41 89 27. Buvette et restauration sur place (galettes saucisses, frites,...). www.laboiteametiers.fr

Samedi 30 septembre 2017
Classes 7

Toutes les informations en page 31

Samedi 25 mars 2017 Carnaval, à carreaux ou à rayures !

Un carnaval haut en couleurs, à carreaux ou à rayures !

Vendredi 28 avril 2017
Soirée Quiz Musical

Blindtest, Karaoké, N'oubliez pas les paroles, Chabadabada, Brainstorming musical... Une soirée bon enfant où la participation était de mise !

Samedi 29 avril 2017
Forum des chantiers jeunes : la 3e édition !

De nombreux jeunes se sont présentés au forum des chantiers jeunes. Le nombre de missions cette année est de 14 pour 31 jeunes.

Dimanche 30 avril 2017
Les Escapade Saint Aubinoises, courses nature

L'association Les Foulées Saint Aubinoises tient à saluer le courage des bénévoles et des coureurs qui ont affronté, lors de cette édition, des conditions climatiques très dures. Les intempéries ont rendu le parcours, qui l'était déjà, encore plus technique, la plupart des premiers venaient de terminer leur saison de cross, ce qui leur a servi. Comme l'année dernière, l'association Les Foulées Saint Aubinoises s'est mobilisée pour Charlène, atteinte d'une maladie génétique, l'épidermolyse bulleuse. L'association reverse 1 € par coureur à l'association DEBRA pour la recherche sur cette maladie.

Mardi 4 avril 2017
Accueil des jeunes Allemands de Senden en mairie

Dans le cadre de l'échange scolaire du collège Saint Michel, 12 jeunes Allemands de Senden ont passé 9 jours dans la commune. Mardi 4 avril à 9h, ils ont été accueillis en mairie avec leurs correspondants français et Véronique Arbid, leur professeur d'allemand. Jacques Richard leur a présenté la commune et ses projets, les institutions municipales. Un pot de l'amitié a terminé cette cérémonie de bienvenue. Originalité de leur séjour, ils ont participé à un rallye-photo à Dinan.

Lundi 8 mai 2017

Fête de la Victoire de 1945

Samedi 13 mai 2017

Tirage au sort au sort des candidats pour les chantiers jeunes

Le tirage au sort a eu lieu le samedi 13 mai, dans le patio de la mairie, en présence de Christian Dumilieu, adjoint au maire. 31 jeunes ont été sélectionnés.

Samedi 20 mai 2017 / Journée citoyenne

La journée citoyenne, mise en place par la municipalité, a rassemblé 22 bénévoles. Après le café de bienvenue, les groupes ont été constitués et les missions définies : arrachage de renouées du Japon, plantes invasives, au lavoir, rue Surcouf, rue Jean Huet et le long du terrain de sports ; ramassage de déchets dans les rues et les abords du Super U. Opération Bois TELETHON 2017 : l'entreprise PONTRUCHER TP a réalisé le pré-cassage des billes de bois communal à la charge de la commune (semaine précédente). Samedi, les bénévoles les ont tronçonnées puis ils ont terminé le cassage avec la casseuse fournie gracieusement par la CUMA locale. Le bois a ensuite été cordé. Il sera vendu 190 € la corde (3 m³) pris sur place, (210 € la corde livrée) au profit du TELETHON. Commandes au 06 20 58 65 94. Cette matinée solidaire et citoyenne s'est terminée par une pause déjeuner galettes-saucisses, moment convivial à l'étang.

Dimanche 21 mai 2017 / La Balade du Korrigan

Une cinquantaine de voitures a fait halte dans le centre-bourg et les promeneurs ont pu admirer des voitures anciennes, de prestige ou sportives. Les bénéfices de la Balade du Korrigan, 364 €, ont été reversés à l'association les enfants de Ninh Höa, association qui aide à la scolarisation les enfants défavorisés au Vietnam.

6ème Sens

16 & 17 juin 2017

Les rencontres Guitare & Vin

ven 16 CONCERTS.
Fête de la musique
Entrée Libre

sam 17 EXPOSITIONS
Luthiers & Vignerons
CONCERTS 10€

Cajun Bouexi Band
Catherine Baseball
Owl in the Mirror
Genevieve Lamborn

Gérard Delahaye
Eric Gombart & Nicolas Blampain
Antoine Boyer & Sam Rousnel
Zutalors
+ guests

SAINT AUBIN D'AUBIGNÉ

www.6esens.eu

Saint Aubin d'Aubigné · Fête de la Musique · Atelier Sans-Chagrin · Radio Evasion · Radio Rennes · Bobital festival / Armor n Sons · Yamaha